

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION JEUDI 25 MAI 2023 // N°565 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



CAN U17

Que devient le meilleur joueur de chaque édition ?

Lire en page 11

CULTURE



MOHAMED ZINET

Le «Pigeon voyageur» dans l'histoire du cinéma algérien

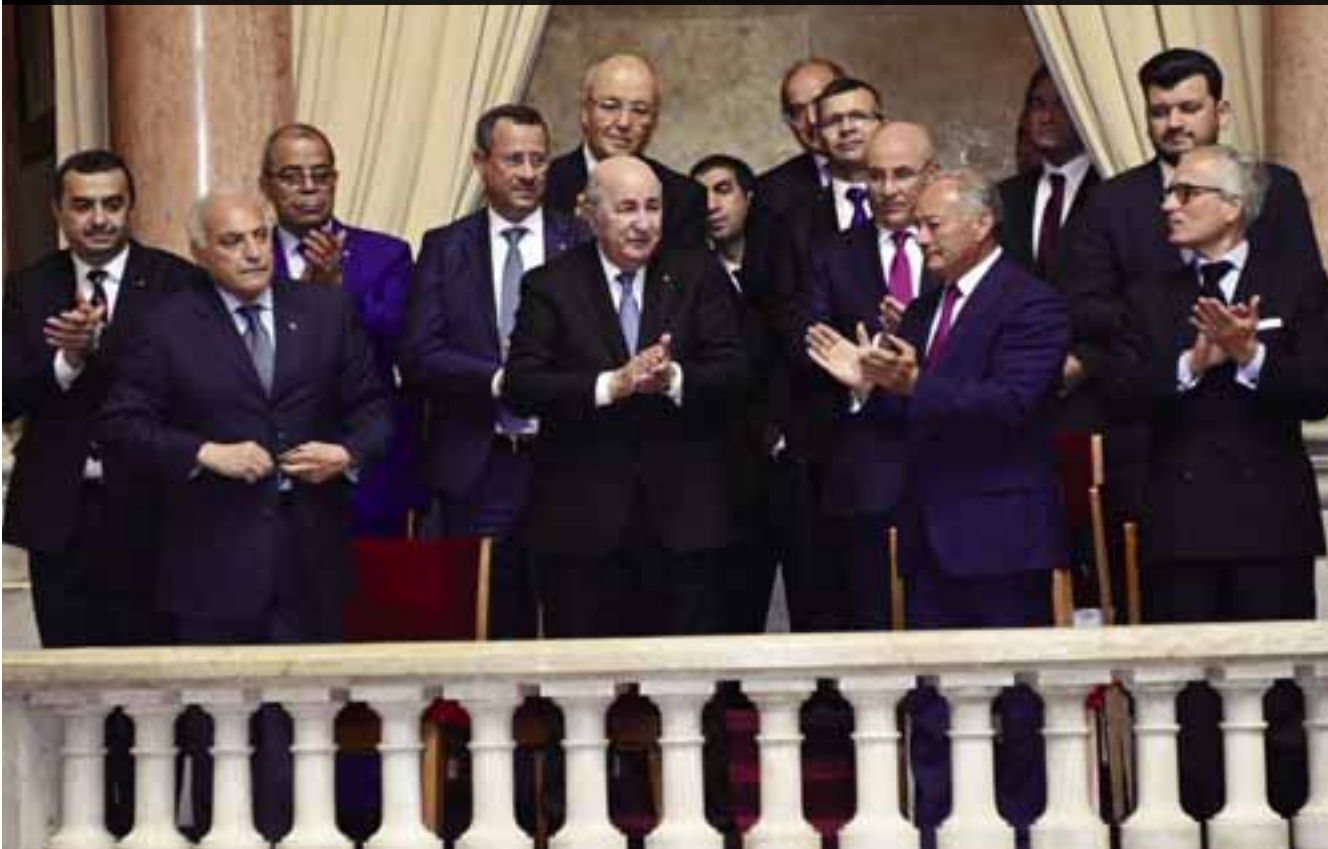
Le parcours du défunt artiste Mohamed Zinet a marqué une étape brillante de l'histoire du cinéma algérien, étroitement liée aux principes de la liberté et de la lutte, en portant haut la cause nationale et en permettant l'émergence de son nom comme acteur et assistant réalisateur, et surtout en tant que réalisateur du film "Tahia Ya Didou", qui continue de susciter l'intérêt et la curiosité des amateurs du septième art.

Lire en page 12

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A QUITTÉ LISBONNE HIER, À L'ISSUE DE SA VISITE D'ÉTAT AU PORTUGAL

PLUSIEURS ACCORDS DE COOPÉRATION SIGNÉS

Lire en page 3





LE VIEUX CONTINENT RISQUE DE TOMBER DANS L'ABÎME DE SOMBRES PERSPECTIVES

« Le pire est à venir » pour l'Europe, selon un ministre qatari

P.3

LE GROUPE EXAMINERA LA POSSIBILITÉ D'ADHÉSION DE NOUVEAUX PAYS, DONT L'ALGÉRIE

L'Afrique du Sud invite 15 MAE à participer à la réunion des « Amis des BRICS »

P.2

L'EXPERT DES MARCHÉS PÉTROLIERS, NOUREDDINE LEGHELIEL :

« Le projet marocain ? De l'esbroufe, un coup de poker médiatique ! »

P.3

PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES À LA FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (BÉJAÏA)

De plus en plus d'étudiants s'initient aux projets de recherche

P.16



LE RÉCIT INÉDIT DE J.F. LHUILLIER, UN CHEF DE POSTE DE LA DGSE À TRIPOLI

Ces voisins encombrants qui cherchent le chaos au Maghreb

P.3



LE PRÉSIDENT MARCELO REBELO DE SOUSA OFFRE UN DÎNER EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa a offert, mardi soir, au complexe présidentiel à Lisbonne, un dîner en l'honneur du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui effectue une visite d'Etat en Portugal.

Ont été conviés au dîner les membres de la délégation accompagnant le président de la République, ainsi que ceux de la délégation portugaise. Le président Tebboune a rappelé, en outre, que les deux pays célèbrent,



dans quelques jours, le 210^e anniversaire du Traité de Paix et d'Amitié entre la Régence d'Alger et le Royaume

du Portugal (14 juin 1813), un Traité qui a « donné naissance à des relations denses et multidimensionnelles ».

LA « TÊTE DE IYAD » SUR UN PLATEAU À L'ÉLYSÉE

Une des dernières volontés de Macron serait de se voir rapporter à l'Elysée la « tête » de Iyad Ag Ghali, le chef de Nosrat, et le seul à avoir fait échouer tous les plans de Barkhane pour l'avoir. Blacklisté depuis dix ans, sa tête serait le trophée qui justifierait toute l'entreprise militaire française au Nord-Mali. Or, sans la tête de Iyad, l'échec français serait sans appel. Ceci expliquant cela, il est toujours dans l'ordre des choses de voir les Occidentaux, dans le sillage

de la France, maître d'œuvre de la politique sahélienne de l'Europe, refuser tout dialogue entre Bamako et Iyad, dialogue qui ferait revenir l'enfant de Kidal dans l'échiquier politique qu'il n'aurait jamais dû quitter pour embrasser une carrière de djihadiste. Toutefois, les chefs des mouvements de l'Azawad persistent à croire en cette option. Cette éventualité fait déjà passer des nuits blanches à ceux qui, en Occident, n'en veulent pas.

SUR L'IMMIGRATION, LE MINISTRE FRANÇAIS BRUNO LE MAIRE VEUT LA « FERMETÉ »

De la « fermeté ». C'est ce que souhaite le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire dans le texte de loi sur l'immigration porté par le gouvernement. Car le ministre de l'Économie et des Finances s'inquiète que le camp présidentiel puisse être accusé d'être « laxiste ou angélique » sur cette question, selon des propos rapportés par son entourage. Alors qu'il participait, lundi, au bureau exécutif de Renaissance, il a invité les macronistes à être « clairs sur

la politique migratoire ». « Nos compatriotes attendent de la fermeté, de la fermeté et de la fermeté. Alors, soyons basiques : faisons de la fermeté », a-t-il lancé, selon son entourage, confirmant des propos rapportés par Le Figaro. Pour lui, « fermeté veut dire : un étranger en situation irrégulière doit partir, un étranger doit parler français s'il veut venir en France ». « Tout ce que défend Gérald Darmanin, en somme », a-t-il résumé.

DERRIÈRE L'ENLÈVEMENT DU JOURNALISTE OLIVIER DUBOIS AU MALI

LES MANŒUVRES ET LES RATÉS DES AUTORITÉS FRANÇAISES

Une enquête conjointe de plusieurs médias, dont « Le Monde », révèle que les militaires de l'opération « Barkhane » ont utilisé le journaliste à son insu pour tenter de localiser un chef djihadiste, sans empêcher son enlèvement. L'affaire est compromettante pour l'Etat français. Par mesure de sécurité, elle n'a pas été révélée tant qu'Olivier Dubois était otage d'Al-Qaida au Sahel.

Une fois le journaliste français libéré, le 20 mars, après 711 jours de captivité, Le

Monde, Libération, Radio France Internationale (RFI) et TV5Monde ont décidé de révéler les fruits d'une enquête conjointe d'un an et demi. Elle montre que les militaires de l'opération antiterroriste française « Barkhane » ont été informés de son projet de rencontrer un chef djihadiste. Dans un premier temps, ils ont tenté d'utiliser le travail du reporter pour localiser cet émir d'Al-Qaida au Sahel. Puis, jugeant le rendez-vous trop risqué, ils ont renoncé in extremis à l'opération. Mais ils n'ont pas

LE GROUPE EXAMINERA LA POSSIBILITÉ D'ADHÉSION DE NOUVEAUX PAYS, DONT L'ALGÉRIE

L'AFRIQUE DU SUD INVITE 15 MAE À PARTICIPER À LA RÉUNION DES « AMIS DES BRICS »

Quinze (15) ministres des Affaires étrangères de différents pays participeront le 2 juin prochain en Afrique du Sud à la réunion des MAE des BRICS. Selon un communiqué du gouvernement local, la ministre des Affaires étrangères sud-africaine a invité quinze (15) ministres en dehors des BRICS pour prendre part à la réunion qui suivra celle des MAE des cinq pays. La cheffe de la diplomatie sud-africaine n'a pas cité les quinze pays qui participeront à cette rencontre, se contentant de dire qu'il



s'agit des MAE des pays africains et du Sud. Le groupe « BRICS » compte actuellement cinq Etats, à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et

l'Afrique du Sud. Le groupe examinera lors de son sommet en août prochain la possibilité d'adhésion de nouveaux pays, dont l'Algérie.

PLUS DE 11 MILLIONS DE CITOYENS DÉTENTEURS DE LA CARTE EDABABIA

Plus de 11 millions de citoyens sont actuellement détenteurs de la carte de paiement électronique "Edahabia", alors que ce nombre ne dépassait pas les 6 millions de cartes en 2020, a-t-on indiqué auprès du ministère de la Poste et des Télécommunications. "Le nombre de cartes Edahabia d'Algérie Poste en circulation a dépassé le seuil des 11 millions de cartes, alors que ce nombre ne dépassait pas les 6 millions de cartes début 2020", a-t-on précisé de

même source. La généralisation de l'usage de la carte bancaire Edahabia s'inscrit dans le cadre de la promotion du paiement électronique en Algérie, une démarche qui n'a été possible que grâce au développement de l'infrastructure nécessaire et de la plateforme monétaire d'Algérie Poste, a-t-on expliqué. La carte Edahabia joue également un rôle important dans la réduction des tensions dans les bureaux de poste, et ce, grâce aux retraits au

niveau des guichets automatiques de billets de banque (GAB), récemment renforcés par l'installation de 600 guichets supplémentaires, soit une augmentation de plus de 40%. Il est à noter que les titulaires de la carte de paiement Edahabia et de la carte bancaire peuvent utiliser indifféremment les moyens de retrait et de paiement d'Algérie Poste et des banques, et ce, dans le cadre de l'accord d'interopérabilité entre leurs deux plateformes de paiement.

IRAK : DISPARITION DE 83 MILLIONS DE DOLLARS D'UNE ENTREPRISE GOUVERNEMENTALE

Le département d'enquête de la Commission irakienne pour l'intégrité a annoncé la disparition de 120 milliards de dinars irakiens (82,9 millions de dollars) des revenus d'une entreprise du ministère de l'Industrie et des Ressources minérales dans le gouvernorat de Babylone (centre). Le département a indiqué, dans un communiqué publié par l'agence de presse irakienne, lundi

soir, que le montant manquant avait disparu dans la période qui s'étend entre septembre 2017 et septembre 2022. La même source a signalé que les recettes totales s'élevaient à 305,3 milliards de dinars (210,5 millions de dollars), tandis que toutes les dépenses, selon des données conjoncturelles, s'élevaient à environ 185,1 milliards de dinars (127,6 millions de dollars).

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
---	---	--	--	---

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A QUITTÉ LISBONNE HIER, À L'ISSUE DE SA VISITE D'ETAT AU PORTUGAL

Plusieurs accords de coopération signés

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a quitté hier, dans l'après-midi, le Portugal à l'issue de sa visite d'Etat de deux jours où il a eu de longues discussions avec son homologue portugais Marcelo Rebelo de Sousa.

Avant de quitter Lisbonne, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, accompagné du Premier ministre portugais, a supervisé la cérémonie de signature de plusieurs accords de partenariat entre les deux pays. Ainsi, un accord de coopération a été signé entre l'Algérie et le Portugal dans le domaine de la gouvernance numérique. Un accord de coopération a également été signé entre l'Algérie et le Portugal relatif aux échanges culturels 2023-2025. Une déclaration d'intention visant à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Portugal a été signée. De même que la signature d'un protocole d'accord entre l'Algérie et le Portugal sur les startups et l'innovation. Une convention de partenariat a été conclue entre le Conseil algérien pour la relance économique et la Confédération des entreprises portugaises. Le président de la République, accompagné du Premier ministre portugais, Antonio Costa, a également présidé une séance d'entretiens qui comprenait les délégations des deux pays au siège du Premier ministre portugais. De même, le président Tebboune a été reçu par le président du Parlement portugais. Lors de sa visite à Lisbonne, le chef de l'Etat était accompagné par une forte délégation de membres du gouvernement, représentant plusieurs secteurs de l'économie, dont l'industrie, l'énergie, les mines et les startups, conformément à la volonté du président de la République d'intensifier les relations algéro-portugaises et de les élargir à tous les domaines avec ce pays ami. L'Algérie souhaite à la faveur de cette visite relancer les investissements productifs dans le cadre de la diversification du partenariat en direction des partenaires, fiables à l'instar de l'Italie, avec laquelle les relations écono-



miques ont connu une évolution notable ces dernières années. Le défi est de traduire l'excellence des relations historiques en des partenariats économiques "gagnant-gagnant" en mettant à profit son appartenance aux différentes zones géopolitiques et aux accords de partenariat signés, afin d'accroître ses capacités et rejoindre les économies actives dans le monde, notamment celle du groupe. A l'occasion de cette visite, le Président Abdelmadjid Tebboune s'est rendu au siège du

Parlement portugais, où il été reçu par M. Augusto Santos Silva, Président de cet organe législatif, créé en 1976 sous le nom de l'Assemblée de la République et composé de 230 membres. Mardi, le président de la République avait reçu un accueil solennel de la part de son homologue portugais à la Place de l'Empire (Praça do Império), à proximité du siège de la Présidence de la République portugaise. Les deux Présidents ont eu des entretiens en tête à tête au siège de la Présidence de la République

portugaise, qui ont été élargis aux membres des délégations des deux pays. Le président de la République s'est également rendu au siège historique de la mairie de Lisbonne où il a reçu la clé de la ville de la part du Maire. Le président portugais a offert un dîner en l'honneur du Président Abdelmadjid Tebboune, lors duquel a été relevée la profondeur des relations historiques entre les deux pays et la convergence totale des vues autour des questions régionales et internationales.

I. M.

1 264 SOUSCRIPTEURS DISQUALIFIÉS DANS DES CIRCONSTANCES CONTESTABLES

LES EXCLUS DU LPA DEMANDENT LEUR INTÉGRATION DANS LA FORMULE AADL

Des demandeurs du Logement promotionnel aidé (LPA) et qui ont été exclus pour diverses raisons administratives sollicitent les autorités pour que leurs dossiers soient placés dans la formule AADL. Après avoir attendus trois longues années de pouvoir bénéficier du LPA, ils ont finalement plié devant les réalités, mais exigent que leurs dossiers soient au moins versés dans l'AADL.

Les listes des bénéficiaires de cette formule continuent à être entourées de flou et de non-information de la part des communes. Dans une motion envoyée à l'Organisation pour la protection des consommateurs, une liste de 1 264 demandeurs y a été indexée, et qui se plaint de la manière légère dont les APC ont traité leurs demandes LPA.

Leurs demandes LPA ont été refusées mais sans que les APC ne daignent livrer la moindre indication sur les causes de l'exclusion, arguant seulement que le volume des souscripteurs ne correspondait pas à celui de l'offre.

Pour contourner le problème, les souscripteurs LPA demandent expressément à ce qu'ils soient intégrés dans la formule AADL. Rappelons que le logement promotionnel aidé LPA, anciennement LSP, est un logement neuf réalisé par un promoteur immobilier conformément à des spécifications techniques et des conditions financières définies. Il est destiné à des postulants éligibles à l'aide de l'Etat.

I.Med

L'EXPERT DES MARCHÉS PÉTROLIERS, NOUREDDINE LEGHELIEL :

«Le projet marocain ? De l'esbroufe, un coup de poker médiatique !»

Si le projet algérien s'impose par sa faisabilité surtout, son schéma pratique est simple : Nigeria-Niger-Algérie-Europe ; celui présenté par le Maroc est «tordu», sinueux, financièrement irréalisable, géographiquement improbable et somme toute ressemble plus à un effet d'annonce et non pas à un projet qui tient la route. Le gazoduc, long d'environ 5.700 kilomètres (km), et devrait relier le Nigéria au Maroc via au moins huit autres pays, dont certains ne sont pas concernés. Ce gazoduc s'imbrique dans un plan de pénétration des pays de l'Afrique de

l'Ouest ; de ce fait, c'est un plan politique à l'origine, et qui démontre ainsi ses limites de faisabilité Pourquoi le projet de gazoduc Maroc-Nigéria s'avère «irréalisable», parce que nous affirme l'expert des marchés pétroliers, Nouredine Legheliel, «il semble sorti tout droit d'une propagande médiatique dont le but est de contre-attaquer le projet algérien». «De plus, dit-il, le projet est onéreux, très onéreux pour deux pays, le Maroc et le Nigeria, surendettés. Le coût, estimé à 20 milliards de dollars, est ahurissant, même pour des pays occidentaux

riches. «Si le Nigeria est marqué par le poids dominant de l'industrie pétrolière et gazière qui apporte 75 % des recettes du budget national et 95 % des revenus d'exportation, son allié, le Maroc, est un nain pétrolier et gazier. Sa seule et unique importance dans ce projet réside dans sa proximité avec l'Europe et sa quasi-contiguïté à l'Espagne. «De ce fait, il faut revenir toujours aux réalités du terrain pour jauger de la valeur d'un projet, qui peut présenter des atours séduisants sur le papier, mais qui serait vicié sur le terrain».

Propos recueillis par F.O.

LE RÉCIT INÉDIT DE J.F. LHUILLIER, UN CHEF DE POSTE DE LA DGSE À TRIPOLI AU MOMENT DE L'ASSASSINAT DE KADHAFI

Ces voisins encombrants qui cherchent le chaos au Maghreb

Jean-François Lhuillier était en poste à Tripoli au moment de la chute de la capitale libyenne, puis au moment de l'assassinat de Kadhafi. Dans cet ouvrage, titré «l'Homme de Tripoli. Mémoires d'un agent secret», on entre dans les coulisses politiques de la crise libyenne avec cette scène horrible qui restera dans les annales de l'Histoire comme la plus grande injustice faite par l'Occident à la nation arabe : la mise à mort programmée du Guide.

Selon les propos de cet ancien agent de la «Piscine» (propos à prendre néanmoins avec le maximum de précaution), tout commence lorsque les troubles débutent en Libye en février 2011. Il est alors appelé par l'un des hommes les plus puissants du régime, le beau-frère du guide, Abdallah Senoussi, qui vous

demande l'aide de la France, alors que les premiers signes de craquement débutent en Cyrénaïque, à Benghazi : «Effectivement, il m'appelle et il demande l'aide de la France».

Lhuillier est alors chef de poste de la DGSE en Libye de 2009 à 2012 et travaille sur la lutte contre le terrorisme. Selon l'analyse de l'agent de renseignement, après coup, il n'y a pas eu de «révolution libyenne» mais un soulèvement armé en Cyrénaïque, dans l'est de la Libye, soutenu par une intervention internationale. «Et les islamistes évidemment jouent sur cet aspect-là, les islamistes sont très bien implantés, très forts là-bas. Et donc tout ça, ça s'aggrave et les mécontentements explosent».

«La France envoie des armes aux rebelles. C'est la principale aide qu'on

apporte aux rebelles en fait : armes et munitions. C'est le service action qui met en œuvre ça. C'est-à-dire que le service action est chargé de former les rebelles sur le plan militaire».

«Le Qatar est déjà sur terrain. Mais pas seulement le Qatar, il y a les Emiratis qui sont sur le terrain également. Et d'ailleurs le service action est au contact au départ des Emiratis.

Les Qataris, au départ, sont davantage en Cyrénaïque et viennent s'implanter dans le Djebel Nefoussa où sont les Emiratis mais un peu à part. Et effectivement, le Qatar mise notamment sur Abdelhakim Belhadj qui est un ancien émir du Groupe islamique combattant en Libye.

«Kadhafi a été abattu et la Libye abandonnée aux forces prédatrices, obscurantistes, religieuses ou mafieuses»...

«C'est vrai, c'est d'une tristesse infinie. Les conséquences de cette désastreuse expédition en terre libyenne n'ont pas été vues, ou alors l'ont été mais c'est encore plus cynique.

Bref c'est un désastre total pour ce pays. Vous voyez dans quel état il est aujourd'hui, et pas seulement pour le pays».

L'auteur prend trop la défense de la DGSE pour en défendre les choix, et c'est normal pour lui, donc à prendre avec des pincettes sur tout ce qui peut incriminer la France et la Piscine, mais le livre vaut par ses petites informations, certaines essentielles, d'autres anecdotiques, mais qui peuvent intéresser celui qui cherche des matériaux pour comprendre le Printemps arabe. Car tout est parti de là pour le Maghreb...

F.O.

Tassili Airlines : de nouvelles dessertes domestiques à compter de juillet

La liaison de vendredi entre Alger et El Oued en aller-retour est programmée avec un départ d'Alger à 9h pour une arrivée à El Oued à 10h10, tandis que le vol retour d'El Oued décollera à 14h pour atterrir à Alger à 15h10...

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) étend son réseau sur le marché interne. Elle a en effet annoncé mardi dans un communiqué le renforcement de ses dessertes régulières domestiques, à compter du mois de juillet prochain, par la mise en place d'une nouvelle fréquence bihebdomadaire entre Alger et Béchar en aller-retour, et d'une liaison supplémentaire sur El Oued. « Tassili Airlines, compagnie aérienne nationale, étend son réseau de transport régulier domestique, par la mise en place d'une nouvelle liaison bihebdomadaire, reliant Alger à Béchar en aller-retour et ce, chaque dimanche et mercredi, à compter du 5 juillet 2023 », a fait savoir la même source. Aussi, la compagnie a annoncé l'application d'« une tarification promotionnelle de lancement de « moins - 30% » sur la ligne Alger-Béchar-Alger, précisant que cette offre est « soumise à conditions et dans la limite des sièges disponibles ». La desserte Alger-Béchar-Alger de dimanche décollera à partir d'Alger à 8h du matin pour une arrivée à Béchar prévue à 10h, alors que le retour est programmé de Béchar à 10h40 pour une arrivée à l'aéroport d'Alger annoncée à 12h40, selon un programme communiqué par la compagnie. Concernant cette même liaison programmée également chaque mercredi, elle décollera à partir d'Alger à 19h pour une arrivée à Béchar prévue à 21h, alors que le retour de Béchar est planifié à 21h40 pour une arrivée à l'escale d'Alger prévue à 23h40,



selon le programme. Par ailleurs, la compagnie a annoncé dans son communiqué qu'« une liaison supplémentaire sur El Oued sera opérée chaque dimanche à compter du 9 juillet 2023 et ce, en renforcement à la rotation existante program-

mée chaque vendredi ». La desserte supplémentaire Alger-El Oued-Alger de dimanche décollera à partir d'Alger à 13h30 pour une arrivée à El Oued prévue à 14h40, alors que le retour est programmé d'El Oued à 15h20 pour une arrivée à l'aéroport d'Alger annoncée à 16h30, selon le programme de la compagnie. A noter que la liaison de vendredi entre Alger et El Oued en aller-retour est programmée avec un départ d'Alger à 9h

pour une arrivée à El Oued à 10h10, tandis que le vol retour d'El Oued décollera à 14h pour atterrir à Alger à 15h10. Pour rappel, Tassili Airlines filiale à 100% du Groupe SONATRACH, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels du secteur pétrolier et para pétrolier, au service également du transport grand public domestique et international, depuis mars 2013. Y. B.

49^e CONFÉRENCE ARABE DU TRAVAIL BENTALEB INVITE L'OIT À TENIR SA PROCHAINE SESSION EN ALGÉRIE

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a souligné lors de l'ouverture des travaux de la 49^e session de la Conférence arabe du travail au Caire, le contexte exceptionnel et particulier de la rencontre, qui « impose le renforcement de la coopération arabe conjointe dans divers domaines pour assurer un avenir meilleur aux générations. » Lors de son allocution, le ministre a affirmé que « l'Algérie s'est efforcée, depuis son indépendance, de perpétuer les valeurs fondamentales de l'Organisation internationale et arabe du travail, en particulier le principe tripartite, et de parvenir à un consensus entre tous les acteurs du monde du travail, » soulignant que « les multiples espaces de dialogue social et de concertation ont été l'occasion pour les partenaires économiques et sociaux de pérenniser les droits et libertés garantis par la Constitution, et inscrits dans la législation nationale du travail, auxquels s'ajoute le récent amendement constitutionnel de 2020, qui a renforcé la protection des droits et libertés démocratiques dans le domaine des libertés syndicales et dans divers autres domaines. » A cet égard, Bentaleb a évoqué « la promulgation des deux nouvelles lois relatives à la fois à l'exercice du droit syndical ainsi qu'à la prévention et au règlement des conflits collectifs du travail et à l'exercice du droit de grève, ainsi constituant une nouvelle pierre de taille ajoutée aux acquis de notre pays dans le domaine de la promotion du dialogue social et de l'instauration des valeurs de concertation Paix dans le monde du travail. » D'autre part, il a souligné « l'importance d'une image juste de la situation du peuple palestinien et de la souffrance, de la discrimination et de la violation des principes et droits fondamentaux au travail, appelant à davantage de soutien à la cause palestinienne, notant la grande satisfaction du retour de la Syrie sœur à son siège de la Ligue arabe. » A la fin de son intervention, Bentaleb a invité l'Organisation arabe du travail à tenir une réunion de son conseil d'administration lors de sa 99^e session en Algérie. R.N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 39 MORTS ET 1 434 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Trente-neuf personnes ont trouvé la mort et 1 434 autres ont été blessées dans 1 050 accidents de la circulation survenus durant la période du 14 au 20 mai, à travers plusieurs régions du pays, indique un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public mardi, 23 mai. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira où 6 personnes sont décédées et 44 autres blessées dans 41 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection

civile ont effectué 1 132 interventions pour l'extinction de 765 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (106 incendies), Chlef (37) et Mostaganem (41). Durant la même période, les unités de ce corps ont effectué 6 325 interventions pour le sauvetage de 414 personnes en situation de danger, ainsi que l'exécution de 5 301 opérations de diverses assistances. R.N.

Abdelhakim Belabed : « La numérisation doit être une réalité dès la prochaine rentrée scolaire »

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé que la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 connaîtra de nombreuses améliorations et nouveautés. En effet, se voulant plus précis, le premier responsable du secteur de l'Education a appelé Les directeurs de l'Education de l'ensemble des wilayas du pays à identifier les écoles primaires qui souffrent encore de carences en matière de cantines et de transport scolaire, et cela dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine rentrée scolaire, selon un communiqué du ministère. La même source a fait part qu'à l'issue des travaux d'un colloque national, tenu lundi, consacré aux des derniers préparatifs liés aux examens scolaires nationaux, il a été décidé de poursuivre la préparation de la rentrée scolaire 2023-2024. Il a également souligné la nécessité de poursuivre les opérations de soutien scolaire telles la subvention de 5000 DA, le manuel scolaire gratuit, l'aménagement d'infrastructures sportives dans les écoles primaires, et la préparation du bilan des activités menées dans le cadre de la célébration du 60^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et le tournoi sportif à organiser dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation aux dangers des drogues. D'autre part, le communiqué précise que ce symposium national, qui s'est poursuivi pour la troisième journée, a été l'occasion de donner suffisamment de temps aux ateliers mis en place pour étudier toutes les opérations inscrites à l'ordre du jour avec "l'exactitude et la rigueur nécessaires", dans le but de proposer "des mesures pratiques concrètes avec des délais de mise en œuvre précis, qui seront évaluées lors d'un colloque national qui sera programmé ultérieurement. Sur un autre registre, Abdelhakim Belabed a également, selon la même source, mis l'accent sur « la numérisation des différents processus de gestion pédagogique, tant du côté administratif que matériel, conformément aux instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation de tous les secteurs », et à cet égard, il a ordonné aux directeurs de l'Education de "mettre immédiatement à jour toutes les informations sur la plateforme numérique". Il faut savoir également que la nécessité de fournir le manuel aux élèves et d'assurer sa disponibilité dans les délais impartis a également été évoquée durant cette rencontre, en plus de prendre toutes les mesures qui permettraient de préserver la deuxième édition des manuels et de publier une publication spéciale à cet effet, conclut le communiqué du ministère de l'Education nationale. R.N.

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

L'Algérie œuvre à suivre les meilleures pratiques en matière de gestion

Le DG de l'Administration pénitentiaire a mis en exergue en outre le rôle de la société civile à travers l'accompagnement de la politique de l'Etat visant à préparer les détenus à la vie sociale et professionnelle après achèvement de la peine, grâce à de nombreuses mesures prises en la matière...

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, vient de souligner que l'Algérie œuvre constamment à suivre les meilleures pratiques internationales en matière de gestion des établissements pénitentiaires, et de prise en charge des détenus et leur réinsertion. M. Zreb s'exprimait à l'ouverture d'un colloque international sur le développement du système pénitentiaire en Algérie, organisé par le ministère de la Justice en collaboration avec la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (IRZ). Il a affirmé, dans ce cadre, que le partenariat avec la IRZ "s'inscrivait dans le cadre de la politique adoptée par le pays pour adapter l'expérience algérienne aux meilleures pratiques internationales en matière de gestion des établissements pénitentiaires, et de prise en charge des détenus, notamment dans le volet ayant trait au respect des droits de l'Homme". Cette

coopération, poursuit le même responsable, a permis de développer le système carcéral grâce à l'instauration de nouvelles méthodes de gestion des établissements pénitentiaires, la prise en charge des détenus, et l'implication de la société civile dans la politique de réinsertion sociale de cette catégorie. Ce partenariat représente "une véritable opportunité pour développer les compétences du personnel pénitentiaire, et partager l'expérience algérienne en la matière", a-t-il estimé. Le DG de l'Administration pénitentiaire, cité dans une dépêche de l'APS, a mis en exergue en outre le rôle de la société civile à travers l'accompagnement de la politique de l'Etat visant à préparer les détenus à la vie sociale et professionnelle après achèvement de la peine, grâce à de nombreuses mesures prises en la matière, à l'instar des formations professionnelles, et la possibilité de passer les examens du BEM et du Baccalauréat, des fac-



teurs clés qui facilitent, a-t-il dit, leur préparation à la vie professionnelle et à diminuer le phénomène de récidive. Il a indiqué

que l'ouverture des établissements pénitentiaires aux organisations et aux acteurs de la société civile avait grandement

contribué au développement de la politique de l'Etat en matière de prise en charge des détenus notamment dans le volet des droits de l'Homme. Pour sa part, le président du bureau d'Afrique à la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale, M. Mohamed Montasser Abidi, a qualifié l'expérience de l'Algérie en matière de gestion des établissements pénitentiaires de "pionnière à tous les niveaux" grâce aux réformes initiées en vue de promouvoir la prise en charge des détenus conformément aux standards internationaux. Il a affirmé que l'expérience de l'Algérie, qui "a adopté depuis des années une nouvelle démarche basée sur la réintégration des détenus pour prévenir le phénomène de récidive", peut devenir un modèle à suivre pour les pays frères et africains.

APS

Y. B.

Récupération à Londres d'un pistolet algérien datant du XVIII^e siècle

Un pistolet algérien incrusté de corail avec étui à silex, datant de la période de l'empire ottoman (XVIII^e siècle), a été récupéré mardi dernier par l'Ambassade d'Algérie à Londres. Cette pièce historique, longue de 61cm et œuvre de l'armurier algérien Mohamed Al-Mawhub, est composée d'un canon en acier avec des bandes ciselées sur toute la longueur, retenu par trois bandes d'argent, la serrure et le coq en laiton incrusté et sculpté d'entrelacs végétaux, la crosse et la poignée en bois incrustées d'argent et serties de pièces ovoïdes de corail rouge formant des têtes de fleurs et des vrilles, la détente feuillagée, les fleurons du

pointet avec des inscriptions, la baguette avec un fleuron en os.

Le pistolet, qui était présenté à la vente par la maison d'enchères londonienne, "Bonhams", fait partie d'un lot d'armes à feu, fabriquées principalement pour être offertes comme cadeaux diplomatiques sous le règne de Hammouda Ibn Ali, Bey de Tunis (1759-1814). A l'annonce de la mise aux enchères de ce pistolet, de nombreux membres de notre communauté à l'étranger ont alerté l'Ambassade sur le risque que cette arme ne soit perdue et exprimé leur disponibilité à acquérir la pièce afin qu'elle soit restituée à son authentique proprié-

re, le peuple algérien. L'intervention de l'Ambassade d'Algérie à Londres pour acquérir ce pistolet, participe de la détermination de l'Etat à récupérer le patrimoine historique et culturel national détenu à l'étranger. Il faut, enfin, souligner que les pièces historiques de ce type ne sont pas toujours propriété de l'Etat algérien, mais font parfois partie de collections privées. Le cas d'un autre pistolet à silex incrusté de corail, figurant dans la collection royale britannique des objets d'art, envoyé à George IV, alors prince régent, par le Dey d'Alger en 1819.

Inconstitutionnalité des lois : La Cour constitutionnelle implique la société civile

La Cour constitutionnelle a organisé, mardi dernier à Béchar la première session de sensibilisation sur « Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité ».

Cette rencontre, première du genre, initiée en collaboration avec l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, a vu la présence du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, du président de l'ONSC Noureddine Benbrahim, de juristes, d'avocats et de représentants des associations locales. Elle s'inscrit dans le cadre du projet «La Constitution au service du citoyen» inspiré de la politique adoptée par la Cour constitutionnelle visant la promotion de la culture constitutionnelle et le rapprochement de cette nouvelle institution du citoyen. Cette session décentralisée a pour but également d'ouvrir un débat

participatif autour du rôle que la société civile doit assumer en termes de développement de la conscience constitutionnelle, notamment au sein des jeunes et des femmes. « L'amendement constitutionnel, approuvé par le peuple algérien, lors du référendum de révision de la Constitution du 1er Novembre 2020, est la première étape des réformes globales et profondes engagées par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère dans laquelle les principes de gouvernance démocratique, d'équilibre des pouvoirs, d'indépendance du pouvoir judiciaire et de consécration des droits et libertés sont supérieures », a souligné Omar Belhadj. Intervenant par vidéoconférence, la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, a indiqué que ce programme accorde une grande importance à ce genre de rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la

vulgarisation de la culture constitutionnelle parmi les citoyens algériens, en application d'une convention de partenariat avec la Cour constitutionnelle. De son côté, Noureddine Benbrahim a rappelé que la nouvelle Constitution a attribué au mouvement associatif de nouvelles missions et obligations « qu'il doit absolument honorer ». Dans ce sillage, il a insisté sur l'intégration des acteurs de la société civile dans la dynamique actuelle fondée sur une approche intersectorielle. Le constitutionnaliste Mohamed Seghir Saâdaoui, directeur du laboratoire de droit et du développement à Béchar, présent à cette rencontre, a expliqué que cette rencontre traduit l'ouverture de la Cour constitutionnelle à d'autres partenaires, à l'exemple de la société civile qui a aussi pour mission de faire propager les nouveautés constitutionnelles se rapportant aux libertés et aux droits individuels et collectifs. Il a cité essentiellement la question de l'in-

constitutionnalité des lois, instaurée pour associer le citoyen dans la protection des principes constitutionnels. Saâdaoui a expliqué, à cet effet, qu'en vertu de nombreuses lois en vigueur, la société civile peut se constituer en partie civile pour défendre la cause d'un citoyen surtout si un texte s'avère incompatible avec l'esprit de la Constitution. Cette rencontre vise ainsi à sensibiliser les associations sur l'importance de concrétiser cette nouvelle disposition, a-t-il indiqué, en faisant savoir que la demande d'inconstitutionnalité est déposée auprès du tribunal compétent avant de la soumettre à la Cour suprême, laquelle la transmet ensuite à la Cour constitutionnelle pour examen. Le constitutionnaliste pense que ce processus permet au citoyen d'assainir le système juridique, en éliminant par cette procédure les lois ayant prouvé leur inefficacité à travers la pratique.

R. N.

Pénurie d'énergie : «Le pire est à venir» pour l'Europe, selon un ministre qatari

« La seule chose qui a sauvé l'humanité et l'Europe cette année a été un hiver chaud et le ralentissement de l'économie », a déclaré le ministre de l'Energie du Qatar, Saad Al-Kaabi, lors d'un forum à Doha. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les Européens redoutaient une pénurie de gaz en raison des sanctions contre Moscou et de la hausse des prix sur les marchés mondiaux...

La situation du marché gazier européen s'est tendue à cause de la guerre en Ukraine. C'est cela la réalité. Cependant, l'information présentée dans les différents rapports européens sur le marché de l'énergie, ne fait pas toujours état de cette réalité. Peut-être le temps est-il enfin venu de cesser d'employer un jargon diplomatique poli et de commencer à dire les choses comme elles sont. « Le pire est à venir » sur le terrain des pénuries d'énergie, a prévenu mardi dernier le ministre qatari de l'Energie Saad al-Kaabi lors du Forum économique du Qatar. Le ministre de l'Energie du Qatar, cité par plusieurs médias, a averti que « le pire » était à venir pour les pénuries de pétrole et de gaz en Europe, affirmant qu'un hiver chaud avait permis d'éviter des difficultés plus importantes au cours des derniers mois. Le riche émirat du Golfe, parmi les premiers exportateurs de gaz au monde, cherche à sceller des contrats de longue durée avec les Etats européens qui, pour la plupart, s'y sont longtemps refusés malgré leur quête effrénée d'alternatives aux hydrocarbures russes. « La seule chose qui a sauvé l'humanité et l'Europe cette année a été un hiver chaud et le ralentissement de l'économie », a déclaré le ministre de l'Energie du Qatar, Saad Al-Kaabi, lors d'un forum à Doha. Après l'invasion de

l'Ukraine par la Russie en février 2022, les Européens redoutaient une pénurie de gaz en raison des sanctions contre Moscou et de la hausse des prix sur les marchés mondiaux. « Si l'économie commence à s'emballer en 2024 à cause d'un hiver normal, je pense que le pire reste à venir », a-t-il estimé. « S'ils n'en prennent pas conscience, s'ils n'ont pas de plan adéquat, s'ils ne diabolisent pas les compagnies pétrolières et gazières et s'ils ne s'assoient pas avec les producteurs », les Européens devront faire face à une « réalité (qui) s'imposera », a-t-il averti. Le Qatar s'est engagé à développer le champ North Field, qui contient les plus grands gisements de gaz naturel (GNL) au monde, afin de porter sa production à 126 millions de tonnes par an d'ici à 2027. L'ensemble de la production des champs North Field East et North Field South pourrait faire l'objet d'accords à long terme d'ici la fin de l'année, a déclaré Saad Al-Kaabi. « Il est possible que nous n'ayons plus de gaz provenant du NFE et du NFS d'ici la fin de l'année, en ce qui concerne les contrats à long terme », a-t-il assuré. Le Qatar avait annoncé fin 2022 un important accord permettant d'approvisionner l'Allemagne en GNL pendant quinze ans, après des négociations difficiles les Européens rechignant à signer des accords de longue durée comme l'émirat le fait



avec les pays asiatiques. Le ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdelaziz ben Salmane, a également estimé que l'Europe avait été « sauvée par un don de Dieu » l'hiver dernier, et que la sécurité énergétique mondiale était menacée par les « politiques de la fuite en avant », en référence aux considérations environnementales opposées aux hydrocarbures. « La sécurité énergétique est entravée. Nous manquons de capacité, car les pays n'investissent

pas dans le pétrole et le gaz », a ajouté le ministre saoudien, la monarchie du Golfe étant le premier exportateur d'or noir au monde. « On parle d'hydrogène bleu, vert, violet, rose, mais en fin de compte, qui sera preneur ? Quel sera le prix ? », a-t-il ironisé. « Nous ne parlons pas de pétrole, ni de gaz. Nous parlons du soi-disant carburant le plus propre et le plus vert de l'avenir. Et pourtant, il n'y a pas d'acheteurs », a-t-il fustigé. Les pays du Golfe mettent large-

ment en avant des politiques de décarbonation mais insistent régulièrement sur l'importance d'investir davantage dans le gaz et le pétrole pour répondre à la demande mondiale. Les Emirats arabes unis, qui accueillent cette année la conférence de l'ONU sur le climat (COP28) appellent eux aussi à promouvoir les politiques de captages de CO2 émis par l'industrie des hydrocarbures au lieu de s'en remettre aux énergies vertes.

Youcef Salami

EN VUE DE FAIRE BÉNÉFICIER L'AFRIQUE DE CRÉDITS

Nécessité d'un changement de l'architecture financière mondiale

Des responsables africains, entre chefs d'Etat et de gouvernement, ministres et experts, ont débattu, mardi à Charm el Cheikh en Egypte, les moyens de réussir une plus grande implication du secteur privé dans le développement durable du continent, à travers une action africaine commune dont la réussite exigerait un "remodelage" du rôle des institutions financières multilatérales dans le soutien de la croissance verte en Afrique. Intervenant lors de l'ouverture des 58ème Assemblées annuelles de la Banque Africaines de Développement, les responsables africains présents à cette rencontre, qui réunit 4.000 participants représentant 81 pays, ont décortiqué l'épineuse question du financement d'un développement durable dans un continent dévasté par les effets des changements climatiques auxquels il contribue que très peu. Les possibilités d'un "remodelage" du multilatéralisme financier afin de le rendre plus réactif aux menaces, notamment celles liées au changement climatique,

mais aussi plus souple, plus inclusif, plus équitable et plus flexible a ainsi été au centre des débats ayant marqué le dialogue présidentiel de haut niveau sur l'évolution de l'architecture financière mondiale et le rôle des banques multilatérales de développement. Convaincu que "l'avenir de l'Afrique est vert", le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a invité les pays développés à tenir leurs engagements en matière de soutien de l'action climatique en Afrique, des promesses jusqu'à "non tenues", a-t-il regretté. Soulignant que 45% des financements de la Banque en 2022

ont été destinés à aider des pays africains à faire face aux effets des changements climatiques, il a énuméré les multiples initiatives engagées par la BAD pour soutenir l'action climatique dans le continent. Mais pour mieux réussir cette démarche, M. Adesina propose une feuille de route axée sur plusieurs actions: des garanties aux institutions financières bilatérales et multilatérales pour faire face aux risques liés aux investissements verts, développer des projets bancables, mettre en place des plans nationaux de développement de l'économie verte et accompagner les indus-

tries vertes par des subventions étatiques, tout en encourageant l'émission d'"obligations vertes". A son tour, Le président en exercice de l'Union Africaine (UA), Azali Assoumani, a appelé à l'augmentation des Droits de Tirage Spéciaux du FMI alloués aux pays du continent. Des ressources supplémentaires qui doivent être "canalisées rapidement vers les pays qui en ont le plus besoin, y compris par le biais des banques multilatérales de développement", a-t-il préconisé, tout recommandant qu'une partie de ces ressources soit acheminée par le canal de la BAD. Le président égyptien,

Abdel Fattah al-Sissi a, pour sa part, invité les organisations financières multilatérales à favoriser les investissements directs dans les pays africains et revoir les conditions d'octroi de crédits bonifiés au profit de ces pays. Les travaux des Assemblées annuelles de la BAD, qui prendront fin vendredi, se poursuivront mercredi avec au menu une deuxième réunion du conseil des gouverneurs dans la matinée, tandis que l'après-midi sera marqué par le lancement des Perspectives économiques en Afrique pour 2023 sur e thème des assemblées.

R. E.

MUTUALITÉ AGRICOLE :

Plus de 1 700 participants attendus

Placée sous le haut patronage du Premier ministre, la 49e conférence et l'assemblée générale de l'Organisation des assurances africaines (OAA) qui aura lieu à Alger, du 27 au 31 mai, devra connaître une participation record avec plus de 1.700 personnes, entre experts et responsables des compagnies d'assurances et réassurances algériens et des pays africains. La partici-

pation étrangère sera marquée par une présence de plus 1.000 participants représentant plus de 70 pays, a souligné le président de l'Union algérienne des sociétés des assurances et réassurances (UAR), Youcef Benmicia. Invité, ce mardi, au forum du quotidien El Moudjahid, Benmicia, accompagné par Hassen Khelifati, PDG d'Alliance Assurances et chargé de la com-

munication dans le cadre de l'AG de l'OAA, a indiqué que cette événement international d'envergure, organisé sous le thème «La contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique», a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique à l'assurance agricole, un véritable facteur de développement.

Y. B.

FORUM NATIONAL SUR L'INVESTISSEMENT À TLEMCEN

Donner un nouveau souffle au climat des affaires

Les dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement traduisent une forte volonté de préparer et de donner un nouveau souffle au climat des affaires afin de stimuler l'investissement et donner des garanties aux différents partenaires et acteurs concernés...



Dans un communiqué que la wilaya a rendu public, il est souligné que, dans le cadre de la stratégie économique poursuivie par l'Etat visant à améliorer et à valoriser le climat des affaires et les opportunités d'investissement en Algérie afin d'attirer les investisseurs étrangers en particulier, le wali de Tlemcen, Amoumen Mermouri, a supervisé la cérémonie d'ouverture du forum national intitulé «Débat de la nouvelle loi sur les investissements en Algérie» organisé par la commission nationale de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en coordination avec l'Ecole supérieure d'administration des entreprises. A cette occa-

sion, le wali a été informé des différents produits locaux proposés par les jeunes investisseurs, l'événement étant «une occasion de mettre en évidence les opportunités d'investissement à la lumière des améliorations et des réformes du système législatif qui régit le secteur de l'investissement en Algérie en prenant en compte les changements que connaît le monde, la conjoncture mondiale et l'ouverture du monde à l'économie de marché, qui imposent la coopération et un partenariat dans le domaine de la recherche et du développement et l'échange d'expériences dans le domaine de l'amélioration du climat d'investissement, de la gestion et de la relance des entre-

prises». Selon lui, «les dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement traduisent une forte volonté de préparer et de donner un nouveau souffle au climat des affaires afin de stimuler l'investissement et donner des garanties aux différents partenaires et acteurs concernés». «Lors de ce forum, le cadre conceptuel de l'investissement, les principes adoptés, la réglementation spéciale de l'investissement dans le cadre de la loi 18/22, les garanties pour l'investissement en Algérie et l'impact de l'environnement numérique sur les contrats ont été mis en évidence et les mécanismes de règlement des différends en matière d'investissement et d'évaluation de la nouvelle

vision de l'Etat algérien dans ce domaine ont été présentés», est-il précisé dans le communiqué. Des professeurs et des spécialistes dans ce domaine sont intervenus et des débats ont eu lieu et des recommandations ont été présentées. Il convient de noter que ce forum a été organisée dans le but d'expliquer la nouvelle loi relative à l'investissement à la lumière des mesures et des mécanismes pris par les hautes autorités du pays pour accompagner les investisseurs et attirer les investissements étrangers notamment, et de soulever certaines préoccupations de divers investisseurs au niveau de la wilaya.

R. R.

Mila : le médiateur de la République insiste sur la coordination des délégations locales et les divers secteurs

Le médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé mardi, au terme d'une visite de trois jours dans la wilaya de Mila, la nécessité d'intensifier la coordination entre les délégations locales de la Médiation et les divers secteurs et administrations publiques afin de répondre aux attentes du citoyen. Intervenant au cours d'une réunion du Conseil exécutif de la wilaya consacrée à la présentation du bilan de la délégation locale de la médiation de la République, M. Ammour a indiqué que la coordination et le travail en commun des délégations de la médiation avec les divers secteurs et institutions exécutives "permettront de mieux communiquer avec le citoyen et de reconquérir sa confiance", considérant que le citoyen devrait "accéder à ce que les lois et les règle-

ments lui accordent". M. Ammour a réitéré à l'occasion son insistance sur le "respect des délais de traitement des requêtes présentées par les citoyens et la nécessité d'y apporter des réponses claires loin de toute forme d'ambiguïté après leur avoir assuré le bon suivi et le traitement idoine". Lors de l'inspection, en compagnie des autorités de wilaya, du déroulement du travail au niveau de la direction locale du cadastre et de la conservation foncière, il a salué la fusion des services de la conservation foncière avec ceux du cadastre, estimant que c'est une mesure qui va dans le sens de l'intérêt du citoyen en lui assurant plus de facilité dans l'obtention des actes et informations au niveau de ces deux organismes publics qui ont développé leurs services

par la numérisation. Il a exhorté les services du cadastre et de la conservation foncière à prendre les mesures nécessaires pour permettre aux citoyens d'obtenir les livrets fonciers dans les meilleurs délais possibles notamment ceux dont les dossiers remplissent les conditions requises, relevant que "le mécanisme de suivi permanent est la voie pour réduire les délais d'étude des dossiers administratifs". Le médiateur de la République s'est enquis également de la qualité des services assurés par l'Assemblée populaire communale d'Ain Tine (Sud de Mila) où il s'est intéressé au registre des doléances avant d'écouter les préoccupations des fonctionnaires de cette collectivité et celles de plusieurs citoyens.

APS

NAÂMA : PLUS D'UN MILLIARD DE DA POUR L'AMÉNAGEMENT D'AÏN OUARKA

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé à Naâma l'attribution de plus d'un milliard et 330 millions DA pour l'aménagement de la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarka, commune d'Asla, au sud-est de la wilaya, qui offrira 1.300 nouveaux lits. A l'issue de son inspection du bain minéral traditionnel d'Aïn Ouarka, le ministre a indiqué dimanche que cette dernière sera renforcée après la réalisation des installations programmées au sein du plan d'aménagement de la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarka (2.324 hectares) avec 1.300 nouveaux lits, en plus de créer environ 1.500 emplois. M. Didouche a souligné que la zone d'expansion touristique de l'Oasis de Tiout (195 hectares) connaîtra "prochainement" l'octroi de prêts pour financer un plan d'aménagement fournissant une base foncière pour le programme des projets d'investissement, dans le cadre de l'implantation de pôles touristiques dans cette wilaya, qui dispose de grandes potentialités et de ressources touristiques. Le même responsable a souligné que la wilaya a besoin d'investisseurs de niveau pour réaliser des projets qui fourniraient des structures et des services touristiques qui jetteraient les bases de la promotion de divers types de tourisme : environnemental, thermal, religieux et autres. Lors de la remise de l'autorisation d'exercer l'activité d'une "structure d'hébergement auprès des résidents" à Benmiloud Abdelkader, au niveau de l'ancien Ksar de la commune de Tiout, le ministre a insisté sur la nécessité de diffuser cette formule pour renforcer les capacités d'accueil des touristes et de mettre en valeur les us et coutumes et le style architectural de la wilaya, indiquant que toutes les facilités sont assurées par son département ministériel pour les opérateurs intéressés par cette activité. Au site touristique et historique de la citadelle de Cheikh Bouâmama, dans la commune de Meghrar, il a souligné l'importance de promouvoir le tourisme religieux et d'attirer les touristes pour visiter les sites des anciennes mosquées, zaouias et monuments patrimoniaux et religieux de la wilaya. M. Didouche a également souligné l'importance de la promotion des sites archéologiques et touristiques et la nécessité d'investir dans les énormes capacités disponibles dans le sud de la wilaya de Naâma pour contribuer à la relance du tourisme saharien.

APS

CONSTANTINE : CAP SUR LES PRÉPARATIFS DU COLLOQUE SCIENTIFIQUE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE MONDE ARABE

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a présidé une réunion de coordination portant sur la préparation du colloque scientifique sur la sécurité alimentaire dans le monde arabe, qui se tiendra les 28 et 29 mai, a indiqué la wilaya dans un communiqué. Il a été aussi question des préparatifs logistiques de cet événement, qui sera accueilli par l'université Constantine-3, où les dernières retouches ont été faites pour recevoir comme il se doit les experts de l'intérieur du pays et de onze pays du monde arabe. Le wali a mis l'accent sur «l'accompagnement pour faire de cet événement une réussite», à cet égard, il a instruit les directeurs concernés, à l'instar de ceux du tourisme et des télécommunications, de «préparer les hôtels d'hébergement et les attractions touristiques afin de mettre en valeur le patrimoine de la ville de Constantine». Il a également instruit la wali déléguée de la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli et le chef de la daïra d'El-Khroub de «contrôler» tout ce qui concerne la préparation extérieure.

R. R.



L'EXPERT EN ÉCONOMIE

«Comprendre pour maintenant»

Propos recueillis par Oukaci Fayçal

Que se passe-t-il aux Etats-Unis ? La première puissance au monde est-elle réellement en faillite ? L'argent déposé chez elle par les pays émergents est-il en danger ? Les réponses de notre consultant Saïd Tafilis, expert en économie et auditeur international :

« Premièrement, il faut nous entendre

sur la notion de défaut de paiement. Qu'est-ce qu'une banqueroute d'Etat ?

« Selon les experts en Amérique, il ne reste à Washington que quelques jours pour trouver un accord et éviter une banqueroute de la première économie mondiale.

« Pour le cas des Etats-Unis, les pourparlers internes pour trouver des

solutions d'accord n'ont pas encore été trouvées. « Alors, à la suite de la banqueroute, les emprunts du système de Medicare et des armes, à la suite de la banqueroute, les anciens c

10 JOURS POUR TROUVER UN ACCORD ET ÉVITER UNE BANQUEROUTE DE LA PREMIÈRE ÉCONOMIE MONDIALE

AUX ETATS-UNIS, QUE SE PASSERAIT-IL EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT ?

Républicains et démocrates poursuivent ce mardi d'après négociations pour relever le plafond de la dette américaine. Il leur reste moins de dix jours pour trouver un accord et éviter une banqueroute de la première économie mondiale. Nouveau dialogue, nouvel échec. Lundi 22 mai, le président démocrate Joe Biden et le patron républicain de la Chambre des Représentants Kevin McCarthy n'ont pas surmonté leurs désaccords pour résoudre le problème de la dette américaine. Ils doivent reprendre leurs discussions ce mardi, alors que plane la menace d'une banqueroute de la première économie mondiale. Les Etats-Unis au bord du défaut de paiement : « C'est une catastrophe que nous avons nous-mêmes provoquée » Dans neuf jours, les Etats-Unis risquent en effet de se trouver dans la situation périlleuse d'un défaut de paiement si le plafond de la dette n'est pas relevé. Ce seuil, actuellement fixé à 31 400 milliards de dollars (environ 29 150 milliards d'euros), a été atteint en janvier et le Trésor en est réduit depuis à bricoler pour maintenir la solvabilité de l'Etat. Mais ces ajustements comptables ont une limite qui devrait être atteinte le 1er juin, la désormais fameuse « X-date ».

C'est au Congrès, qui détermine depuis 1917 le seuil à partir duquel l'Etat ne peut plus emprunter, qu'il revient de relever le plafond de la dette. Or les négociations entre les deux partis achoppent depuis plusieurs semaines. Pour donner leur feu vert, les républicains, qui possèdent désormais la majorité à la Chambre des Représentants et disposent d'une minorité de blocage au Sénat, exigent une forte réduction des dépenses publiques. Ce que les démocrates refusent.

QUE SE PASSERAIT-IL SI LE CONGRÈS NE REHAUSSAIT PAS LE PLAFOND DE LA DETTE À TEMPS ?

Dans l'histoire américaine, le plafond de la dette n'a été percé qu'une seule fois. C'était en 1979. Un conflit sur le relèvement de la dette - régulier entre les deux grands partis - avait retardé le vote. Ce délai, couplé à un cafouillage administratif, avait mené à un défaut de paiement.

« IL FAUT TOUJOURS PAYER SES



DETTES ! » QUAND DAVID GRAEBER DÉCORTIQUE CET ÉTRANGE IMPÉRATIF MORAL...

Cette défaillance avait à l'époque suscité l'inquiétude des marchés, rapidement rassurés par l'Etat. Mais, en 1979, la dette américaine était à un niveau incomparable à celle d'aujourd'hui (à peine 1 000 milliards de dollars), et aucun ancien président ne demandait ouvertement à ses partisans de pousser au défaut de paiement. C'est donc en spéculant que les Américains regardent le calendrier défilé.

Si la « X-date » venait à être dépassée, deux options s'offrent aux Etats-Unis. La solution économiquement rationnelle serait de sélectionner les dettes en priorisant le remboursement des créanciers. Cette alternative permettrait au Trésor américain de conserver la confiance des marchés en attendant le déblocage de la situation. Politiquement, cette stratégie est problématique. Elle reviendrait à préférer le remboursement de la Chine - premier créancier du Trésor américain - à celui des agents fédéraux, des vétérans ou des bénéficiaires de la Sécurité sociale. « Ce n'est pas ainsi que les Etats-Unis traitent ceux qui servent notre nation », assure Joe Biden.

L'autre solution serait de payer les dettes à mesure qu'elles tombent. Cette alternative est politiquement moins périlleuse car elle

ne hiérarchise pas la dette. Financièrement, elle est hasardeuse, car elle accélère la défaillance de l'Etat sans laisser le temps aux partis de trouver un accord. Alors, le résultat serait la cessation des paiements de la première puissance économique mondiale.

FIN DES REMBOURSEMENTS, ET APRÈS ?

Pour évaluer les dommages d'une cessation des paiements, une question se pose : qui les Etats-Unis doivent-ils payer ?

Au sein même du pays, regardons les domaines de compétence de l'Etat fédéral. La liste est longue : l'armée, les agents fédéraux, la Sécurité sociale, la retraite des fonctionnaires, l'ensemble des sous-traitants... ou plus largement tous les Américains qui perçoivent une aide de l'Etat. Peut-on seulement imaginer les Etats-Unis manquer à de telles obligations ?

« Quand l'Amérique éternue, le monde s'enrhume. » Ce dicton du XXe siècle pourrait retrouver tout son sens dans les prochaines semaines. Car les plus grands créanciers de la dette américaine ne sont autres que des Etats. La Chine d'abord, mais aussi le Japon, l'Irlande ou la Suisse détiennent des parts dans l'astronomique somme des obligations américaines. Un défaut de remboursement de leurs créances reviendrait à plonger ces pays dans une crise financière. La secrétaire au Trésor Janet Yellen a évoqué « une catastrophe économique et financière » aux répercussions planétaires.

La conséquence à plus long terme pour Washington serait la perte de confiance des marchés. Alors que le remboursement conditionne la capacité des Etats à emprunter à bas coût, un défaut de paiement aurait pour conséquence d'augmenter le coût de la dette.

Par l'OBS/Marin Daniel-Théard

Qu'est-ce qu'un « défaut de

Les parlementaires américains ont jusqu'à la semaine prochaine pour trouver un accord sur le plafond de la dette de leur pays. S'ils n'y parviennent pas, les Etats-Unis risquent le défaut de paiement. Mais de quoi parle-t-on ? Chaque jour, l'antisèche du JDD répond à une question pas si bête que ça, pour mieux comprendre l'actualité.

Si, au 1er juin, le Congrès américain n'a pas trouvé un accord sur le plafond de la dette des Etats-Unis, leur pays risque de se retrouver en défaut de paiement. Un Etat se

trouve dans cette situation quand il ne peut plus payer ce qu'il doit à ses créanciers, qu'il s'agisse du capital emprunté ou de ses intérêts. S'il ne peut plus rembourser, il ne pourra plus emprunter non plus. On parle alors de « défaut souverain ».

Les Etats-Unis, comme de nombreux pays, sont dans une situation de déficit budgétaire : le pays emprunte pour pouvoir compléter son budget. Chaque année, le Congrès redéfinit un plafond pour la dette fixé aujourd'hui à 31 000

milliards de dollars. Ce déficit maximal peut dépasser. Depuis la Seconde Guerre mondiale, ce plafond a été augmenté 80 fois par les partis au pouvoir. À chaque fois, le Congrès n'a pas une majorité pour le relever - comme aujourd'hui -, l'absence de ces discussions fait pression sur le président. Les Etats-Unis ont



IE ET AUDITEUR INTERNATIONAL, SAÏD TAFLIS :

« Pourquoi les Etats-Unis se déclarent au bord de la faillite »

sont en cours. Et si aucun accord n'était trouvé ?

A ce moment, les conséquences seraient visibles sur les budgets servant à payer le système de sécurité sociale, à acheter de nouvelles armes, à payer les employés du gouvernement ou les retraites des anciens combattants.

« Vous voyez comment les Chinois sont en train de ménager les Américains ? Parce qu'ils ont des créances énormes chez les Américains, qui, en cas de banqueroute déclarée, peuvent ne pas rembourser leurs créanciers, comme la Chine ou le Japon. Et puis il y aura un effet domino supposé et un repli des marchés à craindre.

« Pourquoi croyez-vous que le président ukrainien a fait le voyage en Arabie Saoudite pour rencontrer MBS ? C'est parce que la manne américaine est asséchée que Zelensky a besoin de liquidités urgentes chez MBS. C'est le but de sa présence à Riyad.

« De toute évidence, si les Etats-Unis déclarent aujourd'hui au monde

qu'ils sont en défaut de paiement, c'est pour un ou plusieurs objectifs. Car la banqueroute est là depuis des mois, mais c'est maintenant qu'on en fait état. Parce qu'il y a la guerre. Les Etats-Unis préparent un de leurs tours dont ils ont le secret ; mais cela dessert la confiance placée en eux, et à terme, les fragilise également.

PLAFOND DE LA DETTE :

QUELLES CONSÉQUENCES EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT DES ETATS-UNIS?

Sans accord entre démocrates et républicains sur le plafond de la dette, la première économie mondiale pourrait se retrouver en défaut de paiement dès le 1er juin.

J-10. Alors que plane la menace d'un défaut de paiement américain, Joe Biden et le chef de l'opposition Kevin McCarthy ont voulu croire lundi à une sortie de crise, mais leurs désaccords ne sont pas encore surmontés. "Je viens d'achever une réunion productive" avec le patron républicain de la Chambre des représentants, a indiqué le président américain dans un communiqué, appelant à négocier "de bonne foi" pour trouver un compromis budgétaire. Il a reconnu la persistance de "différends" que les équipes des deux hommes vont devoir aplanir, en très peu de temps. La secrétaire au Trésor Janet Yellen a en effet rappelé lundi qu'il était "très probable" que les Etats-Unis se retrouvent à court d'argent public après le 1er juin.

Fonctionnaires sans salaire, Bourse qui s'affole, économie mondiale qui plonge, ... Quelles pourraient être les conséquences d'un défaut de paiement de la première économie du monde, une situation inédite?

POUR LES AMÉRICAINS

"Tout Américain qui dépend de manière

directe ou indirecte, d'un paiement du gouvernement, ne sera plus payé", résume Gregory Daco, chef économiste pour EY Parthenon, dans un entretien à l'AFP. Cela concerne les salaires et retraites des fonctionnaires et militaires, les prestations sociales liées à l'enfance, aux soins de santé, aux bas revenus, aux personnes âgées, ... Le Trésor risque "de manquer de liquidités pour payer des centaines de milliards de dollars" de factures, souligne Nancy Vanden Houten, économiste pour Oxford Economics. Et "les entreprises qui travaillent pour le gouvernement ne seront plus payées non plus, ajoute Gregory Daco. Par ailleurs, "si les marchés boursiers chutent, (...) l'épargne des gens et l'épargne-retraite seraient pénalisées", a indiqué à l'AFP Nathan Sheets, chef économiste pour la banque Citigroup.

POUR LES MARCHÉS MONDIAUX

"D'un point de vue des marchés financiers, on aurait un stress énorme", souligne Gregory Daco. En 2011, lorsque le pays était passé à deux doigts du défaut de paiement, la Bourse de New York s'était effondrée, avec une chute du S&P 500 "de l'ordre de 13-14%", rappelle-t-il. Ce qui ferait tout basculer: le fait que les Etats-Unis soient incapables de rembourser les porteurs de bons du Trésor,



placement roi de la finance mondiale. Les investisseurs internationaux décideront-ils de se replier et ne plus investir?, interroge Gregory Daco. D'ores et déjà, "les investisseurs sont devenus plus réticents à détenir de la dette souveraine qui arrive à échéance en juin", a récemment alerté la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen. Et, si le prix des obligations américaines s'effondre, "la situation serait catastrophique pour tous les organismes qui détiennent beaucoup d'obligations publiques émises par les États-Unis, comme les banques, les fonds de pension, les compagnies d'assurance, ou les fonds de placement collectifs", note Eric Dor, directeur des Études économiques à l'école de commerce IESEG. Avec, souligne-t-il, un risque de faillites et "des effets en chaîne avec une nouvelle crise financière globale". Quant au dollar, il "se déprécierait très fortement", relève-t-il encore. Or, le système financier mondial "dépend de la stabilité du dollar", souligne le Center for american progress dans une note du 11 mai. Mais, comme en 2011, l'or pourrait être le grand gagnant: "c'est la valeur refuge", parce que dans le cas d'une menace de défaut de paiement, "le dollar va baisser, les rendements obligataires vont baisser et les actions chutent", a prévenu Jack Ablin, de Cresset Capital, à l'AFP.

POUR L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

"L'impact économique vient simplement du fait que le gouvernement arrête de dépenser", souligne Gregory Daco. La consommation des ménages est en effet la locomotive de l'économie américaine. Avec un "effet multiplicateur", ajoute-t-il, car une dépense plus faible du gouvernement signifie "que la famille qui ne touche pas son chèque (...) ne va pas pouvoir dépenser la même chose en allant faire les courses, ce qui (...) va affecter le magasin dans lequel ils font leurs courses, ce qui va ensuite affecter leurs propres décisions de recruter, ..." Par ailleurs, le gouvernement n'étant plus en mesure de payer ses fournisseurs, "les sociétés dont l'Etat américain est client seraient menacées (...) de faillite", ajoute Eric Dor. Les impacts financier et économique cumulés pourraient coûter à l'économie américaine 5% de PIB, estime Gregory Daco: "on parle d'un choc plus significatif que la contraction du PIB pendant la crise financière. On parle d'un choc énorme".

POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les effets d'une crise économique américaine pourraient évidemment se propager à l'échelle mondiale. D'autant plus que les taux d'intérêt des "obligations émises par les États-Unis augmenteraient très fortement", avec des réactions en chaîne: "baisse de l'investissement des entreprises et des ménages, ainsi que de la consommation, et donc une forte récession aux États Unis", qui pourrait se propager "en Europe et ailleurs", anticipe Eric Dor.

"Je ne pense pas que la croissance mondiale ou la croissance américaine seront affectées cette année de manière significative", nuance cependant Nathan Sheets. La situation pourrait, paradoxalement, profiter à certaines entreprises américaines exportatrices, car une dépréciation du dollar "augmenterait la demande étrangère pour leurs produits en les rendant effectivement moins chers", selon une note du Council on Foreign Relations du 2 mai.

Par BFMTV/

« Le paiement » pour un État ?

ars. Il s'agit du que l'exécutif ne

e Guerre mondiale relevé près de

lementaires, par-longues négocia-fois qu'un prési-majorité claire au me c'est le cas

opposition utilise annuelles pour sur la Maison-

t déjà été une fois

en défaut de paiement, mais que quelques jours. Et si aucun accord n'était trouvé ? Les conséquences seraient multiples. D'abord, elles seront domestiques : les emprunts servent à payer le système de sécurité sociale Medicare, à acheter de nouvelles armes, à payer les employés du gouvernement ou les retraites des anciens combattants. Très vite, la crise deviendrait mondiale : parmi les principaux créanciers du pays, la Chine, le Japon ou encore le Brésil ne seraient plus remboursés et un effet domino est

à craindre. Cela créerait aussi une crise de confiance telle que les bourses pourraient dévisser à l'unisson.

Officiellement, il s'agirait d'une première dans l'histoire américaine. En réalité, le pays a été quelques jours en défaut de paiement en 1979. Républicains et démocrates avaient bien trouvé un accord, à la toute dernière minute, mais, à cause d'une erreur administrative, le compromis n'avait pas été enregistré à temps.

Par Journal du Jeudi

CAMEROUN :

UNE TRENTAINE DE FEMMES ENLEVÉES PAR DES HOMMES ARMÉS

Une trentaine de femmes ont été enlevées par "des hommes armés" le 20 mai courant à Babanki, département de la Mezam, dans la région du Nord-Ouest, a affirmé mardi à Anadolu le préfet de la Mezam Simon Émilie Mooh.

"Une trentaine de femmes ont été enlevées le 20 mai 2023 (...) par des hommes armés", a déclaré le préfet à Anadolu. Selon l'autorité administrative, les femmes ont été enlevées aux environs de 8h30 locales (7h GMT) dans le village Kedjom Keku, encore appelé Big Babanki, arrondissement de Tubah, département de la Mezam.

"La veille, des femmes âgées, membres d'une société secrète dite "The Takumbengs" avaient organisé une marche pacifique pour protester contre les exactions des terroristes envers les populations", note encore Simon Émilie Mooh. Les populations s'opposent à la taxe de guerre prélevée par les séparatistes. Au lendemain de la célébration de la fête nationale de l'unité le 20 mai 2023, un enseignant d'université a été tué, deux semaines après l'assassinat d'un journaliste dans la région.

L'insécurité ravage les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest peuplées majoritairement par des Camerounais anglophones. Les deux régions sont secouées par la crise anglophone depuis fin octobre 2016 qui a débouché sur un conflit sanglant. Selon l'ON, le conflit a fait plus de 3000 morts et forcé près de 700 mille personnes à fuir leurs domiciles.

SAHARA OCCIDENTAL :

STAFFAN DE MISTURA RESTERA À SON POSTE, ASSURE L'ONU

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, restera à son poste, indique l'organisation des Nations unies sur son site. Le Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a opposé "un démenti catégorique aux informations relayées par certains médias selon lesquelles M. Staffan de Mistura, envisageait de démissionner".

"M. de Mistura entend maintenir et intensifier ses contacts avec tous les acteurs concernés et les partenaires internationaux dans différents formats, dont des visites et des réunions bilatérales", a ajouté M. Dujarric, affirmant que "M. de Mistura apprécie l'appui des membres du Conseil de sécurité et du Groupe des Amis du Sahara occidental, comme il a pu le voir lors de ses réunions à New York"

SOUDAN :

Affrontements sporadiques malgré la trêve à Khartoum

La capitale soudanaise, Khartoum, a été le théâtre d'affrontements intermittents, mardi, entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), malgré l'entrée en vigueur, lundi soir, de l'accord de cessez-le-feu.



Des témoins oculaires ont déclaré à Anadolu avoir entendu des tirs intermittents au sud de Khartoum et au nord de Bahri (nord-est de la capitale), quelques heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre les deux parties lundi soir (19h45 GMT).

Selon des témoins, le bruit des canons a été entendu et des avions de guerre ont survolé la périphérie sud de Khartoum, tandis que d'autres ont rapporté avoir vu des nuages de fumée au-dessus de la région de Bahri.

Lundi soir, l'accord de cessez-le-feu d'une semaine est entré en vigueur, au milieu de tirs sporadiques. Des Forces de soutien rapide ont campé dans leurs zones de contrôle dans plusieurs rues de la capitale, selon le correspondant d'Anadolu.

Dimanche, l'Arabie saoudite et les États-Unis ont annoncé qu'une nouvelle trêve au Soudan entrerait en vigueur lundi soir, pour une durée d'une semaine, en plus de la

poursuite des pourparlers entre les deux parties au conflit, à Djeddah, dans une tentative visant une cessation permanente des combats et une solution au conflit par le dialogue.

Depuis le 15 avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements entre l'armée et les « Forces de soutien rapide » (FSR) à Khartoum et dans d'autres villes. Les deux parties ont échangé des accusations selon lesquelles chacune d'elles aurait lancé une attaque contre le quartier général de l'autre, en plus d'allégations de contrôler les positions appartenant à chacune d'elles.

En 2013, les FSR ont été constituées pour soutenir les forces gouvernementales dans leur lutte contre les mouvements armés rebelles dans la région du Darfour (ouest). Ces unités paramilitaires ont par la suite assumé des missions, notamment la lutte contre la migration irrégulière aux frontières et le maintien de l'ordre, avant

d'être qualifiées de « rebelles » par l'armée après le déclenchement des hostilités.

LES CONDITIONS NE PERMETTENT PAS D'OPÉRATIONS HUMANITAIRES

Les agences humanitaires sont prêtes à acheminer 168 camions afin de venir en aide à plus de 4 millions de personnes à travers le pays, selon le porte-parole de l'ONU.

L'ONU a déclaré, mardi, que "les conditions ne permettent pas de mener des opérations humanitaires à grande échelle" au Soudan, malgré le cessez-le-feu entre les parties belligérantes.

"Suite au récent accord de cessez-le-feu, les organisations humanitaires sont prêtes à acheminer quelque 168 camions, pour venir en aide à plus de 4 millions de personnes à travers le pays", a déclaré à la presse le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Il a ajouté que l'ONU et ses partenaires ont étendu les

opérations humanitaires à certaines régions du Soudan, malgré les difficultés rencontrées.

L'armée soudanaise et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont convenu samedi, d'un cessez-le-feu de sept jours.

Le pays africain est ravagé, depuis des semaines, par un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide.

Quelque 700 personnes ont été tuées, dont 190 enfants, tandis que 6 000 autres ont été blessées, selon les Nations unies. Plus d'un million de personnes ont été déplacées et près de 840 000 ont cherché refuge dans les zones rurales et dans d'autres régions, tandis que 250 000 autres ont quitté le pays.

Des désaccords sont apparus ces derniers mois entre les deux parties au sujet de l'intégration des FSR dans les rangs des forces armées, une condition essentielle de l'accord de transition conclu entre les groupes politiques et l'armée soudanaise.

Le Soudan n'a plus de gouvernement depuis l'automne 2021, lorsque l'armée a destitué le gouvernement de transition du premier ministre Abdalla Hamdok et déclaré l'état d'urgence, ce que les forces politiques considèrent comme un "coup d'État".

La période de transition, qui a débuté en août 2019 après l'éviction du président Omar al-Bashir, était censée aboutir à des élections au début de l'année 2024

NIGER :

La méningite a fait 102 morts depuis janvier

L'épidémie de méningite a tué, depuis janvier dernier, 102 personnes, en majorité des enfants, sur plus de 1 810 cas enregistrés, a indiqué le ministère nigérien de la Santé, relayé lundi par le site d'information Voice of Africa (VOF).

La région de Zinder (sud), frontalière du Nigeria, est la plus touchée avec plus de 1 470 cas et 84 décès, précise-t-on. De

l'autre côté de la frontière, une épidémie est également en cours dans l'Etat nigérien de Jigawa, d'où "le risque de propagation internationale", avait alerté l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) début février dernier. Les autorités nigériennes avaient annoncé, la semaine dernière, le lancement d'une campagne de vaccination contre la méningite alors que le pays enre-

gistrait déjà des centaines de cas. "Nous avons procédé (...) au lancement de la campagne de vaccination contre la méningite à Zinder", avait écrit le ministre de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales, Idi Illiassou Mainassara, sur son compte Twitter. Et de préciser : "372 000 personnes âgées de 2 à 29 ans sont ciblées"

CAN U17

Que devient le meilleur joueur de chaque édition ?

Hormis Issac Success donc, qui réalise une carrière honnête même s'il est très loin d'être devenu une star mondiale, et Steve Mvoué qui a su rebondir après ses difficultés du côté de Toulouse, les deux autres derniers vainqueurs du trophée de meilleur joueur (Diaby et Danté) d'une CAN U17 réalisent des carrières dans l'anonymat général...

La CAN U17 cuvée 2023, organisée en Algérie, s'est clôturée vendredi dernier par la victoire du Sénégal en finale devant le Maroc (2-1). Comme lors de chaque édition, différentes récompenses individuelles ont été décernées. La plus prestigieuse est sans conteste celle de meilleur joueur. Et cette année, c'est Souleymane Alio (Burkina Faso) qui a remporté le Graal. De quoi envisager une grande carrière ? Avant de se prononcer, voyons un peu ce qu'on fait les lauréats des précédentes éditions... Le Burkina Faso a réalisé un excellent parcours lors de cette CAN U17, se classant à la troisième place. Une grande partie de son succès peut être attribué à Souleymane Alio, qui a brillé tout au long de la compétition et a notamment inscrit deux buts. Pour illustrer son tournoi réussi, son match face au Nigeria (1-2) en quarts de finale est sans doute la plus belle illustration. Fort de ce tournoi remarquable, l'ailier s'est vu décerner une distinction amplement méritée : celle de meilleur joueur du tournoi. Il a donc su se démarquer parmi les autres talents, y compris le jeune crack (14 ans) du Sénégal Amara Diouf, qui était également un sérieux prétendant à ce titre avec ses 5 buts. Quoi qu'il en soit, cette victoire fait de lui un joueur à suivre de près dans les années à venir, à commencer par le Mondial U17 qui aura lieu en début d'année prochaine. Ceci dit, hormis Issac Success donc, qui réalise une carrière honnête même s'il est très loin d'être devenu une star mondiale, et Steve Mvoué qui a su rebondir après ses difficultés du côté de Toulouse, les deux autres derniers vainqueurs du trophée de meilleur joueur (Diaby et Danté) d'une CAN U17



réalisent des carrières dans l'anonymat général. Preuve en est qu'il est important de prendre du recul et de faire preuve de prudence quant aux attentes placées sur les jeunes joueurs qui se distinguent lors de ce type de tournoi. On souhaite un maximum de réussite à Souleymane Alio (Burkina Faso), mais il ne faut pas oublier que le succès précoce dans une compétition de jeunes ne garantit pas nécessairement une trajectoire fulgurante dans le monde professionnel. De nombreux facteurs, tels que le développement physique, la gestion de la pression, les opportunités de carrière ou encore l'entourage, entrent en jeu pour façonner le destin d'un joueur, aussi prometteur soit-il.

2019 : STEVE MVOUÉ (CAMEROUN) IL S'ÉPANOUIT AU RFC SERAING

Le Cameroun s'était adjugé la CAN U17 en 2019 au détriment de la Guinée (0-0, 3 tab à 5) avec dans ses rangs un certain Steve Mvoué. Un seul but durant le tournoi, mais deux passes décisives et des performances très convaincantes qui lui ont permis de glaner le titre de meilleur joueur. Le milieu de terrain, qui est aujourd'hui âgé de 21 ans, avait rejoint Toulouse six mois plus tard. Il se contentera de quelques apparitions avec les pros (dont quatre en Ligue 2) en l'espace de deux saisons. Après ses débuts timides dans le grand bain du monde professionnel, Steve semble aujourd'hui s'épanouir en première division belge du côté du RFC Seraing, formation avec laquelle il a disputé 22 matchs (pour 1 but)

cette saison. Après avoir pris part à un match avec la sélection A juste avant la CAN 2019, il a d'ailleurs été récompensé de ses progrès par une présélection lors du dernier rassemblement des Lions Indomptables de Rigobert Song.

2017 : ABDOULAYE DIABY (MALI) DANS L'ANONYMAT DU CHAMPIONNAT HONGROIS

En 2017, au Gabon, Abdoulaye Diaby éclabousse le tournoi de son talent, qu'il remporte avec les Aiglons face au Ghana (0-1). Ce longiligne défenseur axial, qui fêtera ses 23 ans le 4 juillet prochain, aura largement contribué à l'épopée de son équipe notamment en empêchant les défenseurs adverses de faire parler la poudre (seulement 2 buts encaissés dans le tournoi). Appelé ensuite avec les U20 (7 sélections, 1 but), il atteindra les quarts de finale de la CAN 2019 en se distinguant notamment grâce à un but contre l'Argentine (2-2, 5 tab à 4) en huitièmes de finale. Côté clubs, il effectue deux passages infructueux en Belgique : au Royal Antwerp (aucun match en pro) puis au KSC Lokeren en deuxième division belge (10 matchs, 1 but). Il évolue depuis 2021 au Újpest FC, en D1 hongroise, avec qui il continue de faire parler ses qualités offensives (7 buts en 54 matchs) dans un relatif anonymat.

2015 : KARIM DANTÉ (MALI) UNE TRAJECTOIRE INATTENDUE

Ce défenseur central de 24 ans ne connaît lui non plus pas une carrière à la hauteur des folles promesses affichées lors de cette CAN

U17 2015, qu'il avait remporté devant l'Afrique du Sud en finale (0-2). Une édition durant laquelle un certain Victor Osimhen avait d'ailleurs fini meilleur buteur (4). Après avoir achevé sa formation avec Anderlecht, il ne s'imposera pas avec les pros (4 apparitions), ni à Virton en D2 belge (3 matchs) lors de la saison 2019-2020. Sans pour autant devenir un titulaire incontestable, il trouvera davantage de temps de jeu les deux saisons suivantes du côté du RWD Molenbeek, toujours en D2 (30 matchs, 3 buts). Depuis l'été dernier, le Malien évolue au Luxembourg, à Swift Hesperange, l'actuel leader du championnat. Cette saison, il n'a disputé que 6 rencontres (1 but). Une trajectoire de carrière assez tragique au vu du potentiel montré dans les catégories jeunes, ce qui lui avait notamment permis de goûter à la sélection A du Mali (2 capes) dès sa majorité.

2013 : ISAAC SUCCESS (NIGERIA) A UDINESE POUR GRANDIR ENCORE

L'édition 2013 de la CAN U17, qui s'était déroulée au Maroc, nous ramène déjà 10 ans en arrière. Et à cette époque, les récompenses individuelles n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Le titre de meilleur joueur n'existait pas officiellement. Il n'était donc qu'officieux. Et c'est Isaac Success des Golden Eaglets qui se l'était adjugé ! Meilleur buteur devant Kelechi Iheanacho grâce à ses 6 réalisations, il ne remportera toutefois pas le tournoi, perdu en finale contre la Côte d'Ivoire (1-1, 4 tab à 5). Qu'importe, l'ailier continuera sa route avec les U20 et même avec les A en 2017 (4 capes). Sa carrière en club le mènera en Liga (Grenade, Malaga) puis en Premier League avec Watford et aujourd'hui en Serie A du côté d'Udinese. Cette saison, il a disputé 30 matchs pour un seul but. Un ratio assez pauvre pour un joueur offensif, mais à l'image de sa carrière (26 buts en 197 matchs). Si son parcours n'est ni celui d'Osimhen, ni celui de son ex-coéquipier Iheanacho (avec qui il formait un duo redoutable en jeunes), il n'a toutefois pas en à rougir puisqu'il a tout de même évolué dans les meilleurs championnats du monde.

APS

**HOMOLOGUÉ PAR LA CAF
LE STADE JAPOMA MAINTENU POUR OUGANDA-ALGÉRIE**
En prévision de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023) prévue le mois de juin prochain, la Confédération africaine de football (CAF) a effectué des visites d'inspection en vue de d'homologuer les stades concernés par les domiciliations des matchs. Les Verts affronteront, pour le compte de la cinquième journée, l'Ouganda. Ce match est programmé au Cameroun, l'adversaire de l'Algérie ne disposant pas d'une enceinte répondant aux normes exigées par l'instance continentale. Pour accueillir les coéquipiers de Mahrez dans le pays de Samuel Eto'o, la fédération ougandaise de football (FUFA) a jeté son dévolu sur le stade de Japoma à Douala. On s'en souvient, ce stade n'a pas porté chance à l'équipe d'Algérie lors de la dernière CAN abritée par le Cameroun. Les Fennecs y ont enregistré une véritable déconfiture avec cette humiliante élimination au premier tour du tournoi. Voulant certainement éviter cette hantise du stade Japoma, la bande à Belmadi espérait voir cette infrastructure non homologuée par la commission compétente de la CAF mais malheureusement cela n'a pas été le cas.

Y.B.

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES): JSS-ASO DOMICILIÉ À ORAN, NCM-CRB À CONSTANTINE

La Commission de Coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football (FAF) a désigné les stades devant abriter les demi-finales de l'épreuve populaire 2023, prévues vendredi et samedi prochains. La JS Saoura recevra l'ASO Chlef vendredi au stade Miloud Hadefti d'Oran (18h00), alors que le CR Belouizdad se rendra à Constantine pour affronter le NC Magra samedi au stade Chahid Hamlaoui (18h00). Ces deux matchs qui devaient se jouer aux stades des frères Boucheligue de Magra et au 20 août 1955 de Béchar, ont été délocalisés en raison de la non-conformité de ces enceintes avec les normes exigées pour la mise en place du dispositif de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), qui sera utilisée pour la première fois en Algérie. Une commission d'inspection, mise en place par la FAF, s'est déplacée dans les stades des clubs qualifiés pour le dernier carré afin de vérifier la faisabilité de l'installation du matériel technique de la VAR.

R;S.

MOHAMED ZINET

Le «pigeon voyageur» dans l’histoire du cinéma algérien

Le parcours du défunt artiste Mohamed Zinet a marqué une étape brillante de l'histoire du cinéma algérien, étroitement liée aux principes de la liberté et de la lutte, en portant haut la cause nationale et en permettant l'émergence de son nom comme acteur et assistant réalisateur, et surtout en tant que réalisateur du film "Tahia Ya Didou" qui continue de susciter l'intérêt et la curiosité des amateurs du septième art.

En évoquant le parcours de feu Mohamed Zinet à l'occasion du 28^e anniversaire de sa mort, émerge une génération d'artistes qui ont rejoint la Révolution de libération nationale et se sont engagés en faveur de l'indépendance de l'Algérie, en rejoignant plus tard la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN). Connu pour sa personnalité de vétéran et d'aventurier et sa sensibilité artistique, les connaisseurs et les admirateurs de Mohamed Zinet le décrivent comme "le Pigeon voyageur", selon les dires de l'acteur Abdelhamid Rabia, qui affirme que le défunt a découvert sa passion pour l'art dès sa tendre enfance. Né en 1932 dans la Casbah d'Alger, où il a suivi son enseignement primaire, le défunt artiste s'est très tôt intéressé au théâtre et commença à activer au sein du Parti du peuple algérien (PPA), où il a fondé la troupe (El Manar El Djazairi). A Paris, il a présenté une pièce théâtrale inspirée du "Bourgeois gentilhomme" de Molière (1947), avant de rejoindre une autre troupe sous la bannière des Scouts musulmans algériens (SMA). Son intérêt pour le cinéma mondial s'est accru grâce aux films projetés à l'époque, dont le film "Pépé le Moko" de Julien Duvivier qui lui a laissé une impression opposée à la vision coloniale envers le peuple algérien. Au milieu de ce mouvement culturel et nationaliste, feu Mohamed Zinet a rejoint le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), où sa carrière artistique décolla à travers l'interprétation de nombreux personnages théâtraux, et sa conviction de l'importance de la lutte politique et armée s'est affermie. La comédie théâtrale "Tibelkachoutine", "l'homme aux brindilles" en berbère, créée en 1953 témoigne de sa grande admiration pour Charlie Chaplin et le cinéma muet. Une pièce présentée en Tunisie, qu'il envisageait d'adapter pour le cinéma mais le film ne verra jamais le jour.

EN 1958, IL REJOINT LES RANGS DE LA RÉVOLUTION EN TANT QU'OFFICIER DE L'ALN.

Le transfert urgent de Zinet en Tunisie, grièvement blessé lors d'une mission, donna un autre tournant à sa vie en ce sens qu'il avait rejoint le mois d'avril de la même année la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN). Parmi les rôles qu'il a interprétés celui de Lakhdar, héros de la Révolution, dans "Le cadavre encerclé" de Kateb Yacine. Les choix artistiques de Mohamed Zinet témoignent d'un esprit ambitieux et perfectionniste en tant que réalisateur et comédien. En 1959, il se rend à Munich pour suivre une formation dans le théâtre naturel, "Kammerspiele". Dans ses allers-retours entre Paris et Alger, il a eu une contribution avec le réalisateur français Jean-Marie Serreau dans la pièce théâtrale "les bonnes" en France, avant de concourir à la création de "Casbah films" en Algérie avec les moudjahidine Yacef Saadi et Habib Réda. En 1965, Zinet est recruté à l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique (ONCIC) et est l'assistant du réalisateur Amar Laskri. En tant que réalisateur assistant, Mohamed Zinet a secondé Ennio Lorenzini dans "les mains libres" en 1964 et Gillo Pontecorvo dans le légendaire "la bataille d'Alger" (1966). Il a également collaboré en tant que comédien avec la réalisatrice Sarah Maldoror dans son court-métrage "monangambé", deux fois avec



René Vautier dans "les trois cousins" et Daniel Moosmann (le bougnoul) sorti en 1975. A propos de son film "le bougnoul", Mohamed Zinet a déclaré, lors d'une interview avec l'institut français de l'audiovisuel, qu'il avait aimé le personnage qui lui ressemble un peu. Concernant le racisme contre les immigrés, le comédien a dit "j'accueille les commentaires racistes avec un sourire car je suis fier d'être algérien, mais en même temps ça me fait mal de voir les autres subir le racisme".

"TAHYA YA DIDO", LE JOURNAL INTIME DU CINÉASTE

Réalisé en 1971, Tahya ya dido est le seul long-métrage de Mohamed Zinet dans lequel il a donné sa vision de l'Algérie indépendante avec réalisme et poésie à la fois. Cette double touche, entre la réalité et l'utopie, est justement le fruit du

background artistique de Zinet qui était fan de Charlie Chaplin et de l'expérience artistique franco-allemande, aiguillonné par ses moult déplacements et voyages, source de grandes idées et ambitions. Tombé sous son charme, Zinet relate dans ce film la Casbah et Alger la blanche, perle de la Méditerranée qui attire les curieux pour contempler et ressentir les changements survenus suite à son indépendance. Il a donc ouvert la voie à son ami, le poète Himoud Brahimi plus connu sous le nom de Momo, pour parler à la ville dans un dialogue poétique que les différentes générations connaissent par cœur. Le producteur a eu recours aux composantes culturelles algériennes, pour ne citer que la fantasia et le hayek, représentées à travers les aspects de la vie de tous les jours dans les ruelles de la Casbah, une véritable rétrospective, tantôt cinématographique tantôt roma-

nesque, du quotidien des Algériens. "Tahia Ya Didou" n'est autre qu'un film dont le scénario s'apparente à un album souvenirs de Zinet, ayant joué le rôle d'un Moudjahid qui vit un présent hanté par les douleurs du passé, laciné par les voix et les réminiscences qui refont surface, faisant ressurgir des parties de son parcours révolutionnaire et militantiste dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et la Troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), levant ainsi le voile sur les crimes du colonisateur à travers les scènes qui ressassent la torture des militants. Doté d'une intelligence artistique sans pareil, Zinet a su convertir l'idée de réaliser un court film promotionnel sur le tourisme en Algérie en un long-métrage de différents rôles entremêlés avec le grand public dans les rues pour former une mosaïque multicolores **M.Dj./avec Aps**

Le film documentaire "Bakdi" primé 12 fois à l'international

Le film documentaire "Bakdi... l'esprit de la nature", tourné dans la Casbah de Dellys a, depuis juillet 2022, remporté un total de 12 prix dans des différentes compétitions internationales, a-t-on appris samedi auprès de son réalisateur, Salah Boufellah. La dernière distinction remportée par cette œuvre cinématographique remonte à une dizaine de jours. Il s'agit du 2e prix (argent) du Festival international du film de Durban (Afrique du Sud), qui a vu la participation de 1.200 œuvres de différents pays, a-t-il indiqué. Ce nouveau prix s'ajoutera au "Kellal d'argent" rem-

porté au Festival international du court métrage de Médénine (Tunisie), le prix du jury du Festival international du film d'Al Dhahira, au Sultanat d'Oman, et le prix du jury du Festival international du Sénégal. Les autres récompenses sont, notamment, représentées par le prix du meilleur film du Festival international des films identitaires de Burkina Faso, le meilleur film documentaire du Festival international Safir d'Irak, le prix "Egyptian American Film Festival For Cinema and Arts", et le prix Oasis d'Or au Festival international du cinéma environnemental à Tunis. Le

réalisateur et scénariste du film "Bakdi" a expliqué que cette œuvre, classée cinémaréalité, relate en 25 minutes, le quotidien de l'artiste spirituel Bakdi Mohammed (75 ans) dit "Bakhlali", dont l'œuvre porte le nom, accompagné par une musique douce de Salah Malki. Le film, dont le tournage a duré deux (2) ans, évoque la nature, ses tourments et l'esprit de la Casbah de Dellys, en exploitant les déchets de l'homme et de la nature pour en faire des formes, figures et peintures artistiques en bois. Le réalisateur s'est appuyé dans le tournage des scènes de ce film documentaire sur des techniques modernes, comme les drones utilisés pour le tournage des scènes en hauteur et pour explorer les étroites ruelles de l'antique Casbah. A noter que le cinéaste Boufellah s'est imposé, ces dernières années, par la réalisation de nombreuses œuvres cinématographiques et documentaires, les plus importantes étant "Vers l'inconnu", "Un village kabyle", "L'amour et la peste", "Le joyau de la Saoura", "les ombres de la vérité", "Tidelés" et "El Houta". Plusieurs de ses œuvres ont été récompensées par des prix nationaux, notamment au Festival du film Oasis d'Ouargla, le Festival du film de jeunesse de Batna, et le festival du long métrage de Mascara. **APS**

LE TIMBRE-POSTE À L'OCCASION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE EN 1979 ÉTAIT D'ELLE

Faire revivre l'artiste peintre Souhila Belbahar à travers ses œuvres

L'artiste peintre Souhila Belbahar, doyenne des plasticiennes algériennes, s'est éteinte jeudi soir à Alger, à l'âge de 89 ans. Née en 1934 à Blida, Souhila Belbahar, qui s'est orientée d'abord vers la couture, a exposé ses œuvres pour la première fois en 1971, rejoignant ainsi des pionnières du genre qui ont imposé une présence féminine dans les arts

plastiques, à l'instar de Aicha Haddad et Baya Mahieddine. Avec "les Femmes pétales" comme signature picturale, cette plasticienne autodidacte a également exploré l'art abstrait, la céramique, ou encore la sculpture. Individuellement ou collectivement, Souhila Belbahar a exposé ses œuvres à une centaine d'occasions en plus

d'avoir réalisé un célèbre timbre-poste à l'occasion de l'année internationale de l'enfance en 1979 et une carte pour l'Unicef en 1983. Ces œuvres sont aujourd'hui exposées au Musée national des beaux-arts et au Musée Etienne-Dinet. Souhila Belbahar sera inhumée après la prière du vendredi au cimetière de Sidi M'hamed à Alger. **I.M.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF N°/ 408016000016049

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE RELATIF AUX MISSIONS « ETUDE COMPLEMENTAIRE ET SUIVI » DES TRAVAUX DU RESTE A REALISER DU PROJET DE REALISATION D'UN ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE DES GRANDS BRULES A BABA HASSEN.

Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15/ 247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, N° 14/ DSP/ 2023, publié sur les quotidiens Nationaux, L'EXPRESS (en français) et ARAI EL HOUR (en arabe) le 17/ 04/ 2023; que la commission d'évaluation des offres a attribué provisoirement le marché au Bureau d'étude BECAU.

Bureau d'étude retenu: Bureau d'étude BECAU, Nif: 197409010098132,
Siège social : Lotis. El Hadaik, Villa N°16 Hadjout W. Tipaza,
Note technique : 85/ 100 points, Montant de l'offre financière : 83 280 000,00 DA/TTC

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel N°15/ 247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités à se rapprocher des services la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens.

L'EXPRESS DU 25/05/2023

ANEP : N° 2216012810

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'éducation Biskra

NIF : 411013000007026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'Offres Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales

N°03/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le directeur de l'éducation de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2023 du 19/03/2023 concernant :

-Renouveau des équipements des établissements scolaires au profit du cycle Primaire.

- Lot : Equipement de climatisation, et de froid.

paru dans les quotidiens nationaux :

2023/03/19 : الوسط بتاريخ -

2023/03/19 : L'EXPRESS بتاريخ -

2023/03/19 : BOMOP بتاريخ -

Et constitué d'un:

N	LOT	SOUSSIONNAIRE	NOTE	MONTANT TTC	DELAI	CRITERES DE CHOIX
02	Equipement de climatisation, et de froid.	Gabes busines	76.00	8.335.990.00	15 jours	Offre Unique Qualifiée techniquement

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers, sont tenus de se rapprocher du service programmation et suivi de la direction d'éducation de la wilaya de Biskra, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

L'EXPRESS DU 25/05/2023

ANEP : N° 2316012846

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1**
02, Rue Didouche Mourad - Alger -
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'Université d'Alger 1 déclare l'attribution provisoire de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/UA1/2022 relatif à l'acquisition d'équipement scientifique pour le laboratoire de recherche en IMMUNO-ONCOLOGIE au profit de l'université d'Alger 1 composé de cinq (05) lots :

LOT 1 : CYTOMETRE EN FLUX ET ACCESSOIRES
LOT 2 : SEQUENCEUR
LOT 3 : PCR PAR GOUTTELETTES DIGITALES ET ACCESSOIRES
LOT 4 : SYSTEME D'AMPLIFICATION D'ADN
LOT 5 : APPAREILS DE BIOLOGIE

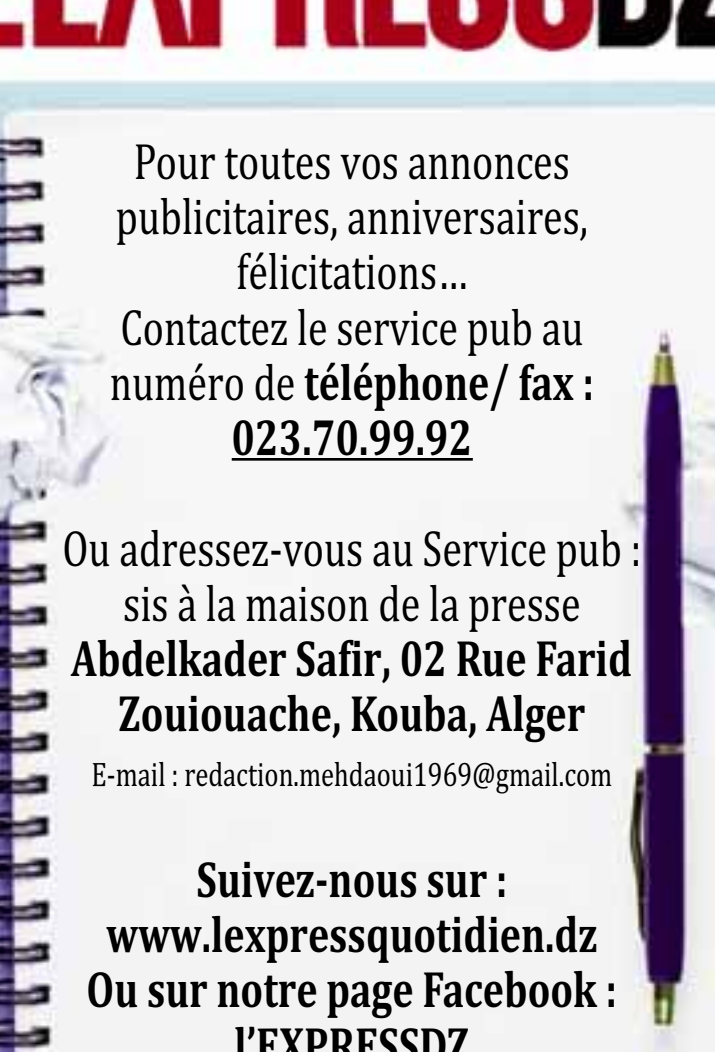
Paru dans les quotidiens nationaux : العربي و l'express du 17/01/2022 en langue française.

Selon le tableau suivant :

Non du soumissionnaire NIF	Lot n° attribué	Note technique /60	Délai de livraison jours	Délai de garantie mois	S.A.V ans	Montant de l'offre TTC (DA)	Critère du choix
SARL HTDS 00041609649055600000	01	66	89	36	10	49 206 500,00	Offre moins disante
	02	60,71	89	36	10	18 088 000,00	
	03	70	89	36	10	19 194 700,00	
	04	58,71	89	36	10	18 088 000,00	
SARL AL AMEL SCIENTIFIC 000216099040623	05	66	90	38	16	11 622 200,51	Offre moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics sectorielle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans la presse journalière sus cités et le BOMOP.

Les autres soumissionnaires désireux prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant, vice recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation de l'université d'Alger 1, sise, 02 rue DIDOUCHE MOURAD, Alger, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de présent avis



L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces
publicitaires, anniversaires,
félicitations...

Contactez le service pub au
numéro de **téléphone/ fax :**
023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub :
sis à la maison de la presse
**Abdelkader Safir, 02 Rue Farid
Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
L'EXPRESSDZ

FOOTBALL :
DES JOUEURS
MUSULMANS
DANS LA TOURMENTE
APRÈS AVOIR
REFUSÉ DE PORTER LE
MAILLOT LGBT

Par El Oumma.com

Quand le terrain de jeu du football devient un champ miné, où la fidélité à ses convictions profondes peut valoir un carton rouge et déclencher une polémique extra-sportive houleuse, attisée par la doxa dominante, cela donne la mise à l'index de plusieurs joueurs musulmans...

Alors que la ministre française des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, vent debout, appelle leurs clubs respectifs à «prendre des sanctions» à leur rencontre, quel crime de lèse-majesté ont donc commis le Marocain Zakaria Aboukhmal (Toulouse FC), l'Égyptien Mostafa Mohamed (FC Nantes), et le Bosnien Saïd Hamulic (Toulouse FC), pour être urs de l'arc-en-ciel, en signe de soutien à la campagne pro-LGBT et contre l'homophobie. Des couleurs que la ministre des Sports, muée en égérie de la cause, arborait crânement au Qatar, lors du dernier Mondial...

Il est à noter que le Sénégalais Donatien Gomis (Guingamp), qui n'est pas musulman, a déclaré forfait samedi pour ne pas avoir, lui aussi, à revêtir le maillot de la discorde, qui ne sied pas à ses propres valeurs.

Dans la France du «mariage pour tous» où la sommation de voir la vie à travers le prisme des 7 couleurs de l'arc-en-ciel vient d'en haut, la tolérance exigée pour les uns, sous peine d'être taxé d'homophobe et voué aux gémonies, existe-t-elle envers les autres ?

Rien n'est moins sûr, si l'on en juge par la décision prise par le club de Nantes d'infliger une amende à Mostafa Mohamed. Arborer les couleurs de l'arc-en-ciel sonne désormais comme un nouveau diktat de l'Occident, à la consternation de Mostafa Mohamed qui demandait légitimement, dans le tweet publié ce jour, que ses propres convictions soient aussi respectées : «Je respecte toutes les différences. Je respecte toutes les croyances et convictions. Ce respect s'étend aux autres mais comprend également le respect de mes convictions personnelles».

La Russie s'est dotée d'alliés
dans la bataille contre le dollar

La monnaie américaine subit de nouvelles attaques. Cette fois-ci, l'un des pays Brics propose de s'unir contre elle. Pourquoi le Brésil souhaite-t-il renoncer au dollar et créer une monnaie commune des Brics?

La possibilité d'introduire une monnaie unique sera discutée lors du sommet du Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) en août 2023, a déclaré Naledi Pandor, ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, pays hôte du sommet. Auparavant, le président brésilien Lula da Silva avait à plusieurs reprises appelé à renoncer à l'utilisation du dollar et à créer une monnaie commune du Brics. C'est également ce que dit Dilma Rousseff, son alliée, qui a pris la tête de la Nouvelle Banque de Développement du Brics au printemps de cette année.

La question d'une monnaie unique devient particulièrement pertinente pour les Brics à la lumière de l'expansion imminente de cette association : l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iran, l'Algérie, Bahreïn et les Émirats arabes unis ont demandé à adhérer aux Brics. Sept autres pays sont intéressés à rejoindre cette organisation. L'élargissement du nombre de participants à la coopération multilatérale complique la recherche de compromis lors de l'utilisation des devises nationales. Et l'utilisation du dollar devient indésirable en raison du durcissement de la politique de sanctions des États-Unis à l'égard de deux des principaux pays des Brics – la Russie et la Chine.

La plus grosse amende pour violation des sanctions anti-iraniennes a été payée en 2014 par la banque française BNP Paribas. L'OFAC (Office of Foreign Assets Control), une structure du Trésor américain qui assure les fonctions de renseignement financier, a infligé à la banque une amende de 8,9 milliards de dollars, et le paiement dans le cadre de l'accord à l'amiable de l'OFAC avec BNP Paribas s'est élevé à 963 millions de dollars.

Aujourd'hui, les sanctions secondaires ne menacent pas seulement les entreprises qui continuent de commercer avec la Russie. Des sanctions menacent également ceux qui choisissent de coopérer avec la Chine dans le domaine des technologies sensibles (qui aux États-Unis comprennent des processeurs hautement performants, des équipements pour la production de puces et de mémoire informatique, des équipements pour les communications mobiles et satellitaires, des matériaux de construction avancés, etc.). L'inclusion de l'Iran



dans les Brics élargirait encore plus la liste des risques, car les États-Unis n'ont pas encore levé les sanctions contre ce pays.

Pourquoi le Brésil et l'Afrique du Sud sont-ils aujourd'hui les plus ardents défenseurs de l'introduction d'une monnaie commune?

Pour le Brésil, dont l'économie est liée au dollar, la tâche de s'en débarrasser est particulièrement pertinente aujourd'hui. L'augmentation des dépenses des États-Unis simplement pour desservir leurs emprunts et le déficit croissant du budget obligent Washington à faire des efforts pour accumuler des liquidités en dollars sur les marchés financiers en dehors des États-Unis. Ce processus est déjà en cours en Europe, et Lula da Silva craint que les économies latino-américaines ne soient également confrontées à une fuite des investissements américains.

Aujourd'hui, seuls les investissements chinois peuvent les remplacer en quantités suffisantes. Cependant, dans le contexte de l'aggravation des relations sino-américaines, il est très risqué de miser uniquement sur la coopération économique avec la Chine.

Les discussions sur la création d'une zone monétaire commune entre le Brésil et l'Afrique du Sud ont commencé avant l'apparition des Brics. En juin 2003, l'In-

de était impliquée dans une discussion sur la coopération économique indépendante des grandes économies des pays en développement. Lors d'une réunion trilatérale à Brasilia (capitale du Brésil), les ministres des Affaires étrangères de ces trois pays ont signé la Déclaration de Brasilia, promouvant le développement économique des trois pays. Un forum de dialogue, IBSA (Inde, Brésil, Afrique du Sud), a été créé, dont l'activité intense a continué jusqu'en 2017, lorsque la discussion de ses problèmes a presque entièrement basculé vers le format des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Au sein de ce groupe, l'excédent commercial du Brésil et de l'Afrique du Sud est incomparable avec les indicateurs de la Russie et surtout de la Chine. Aujourd'hui, la Chine est considérée par de nombreux pays en développement comme une source réelle et souhaitable d'investissements dans leur propre développement économique.

En luttant pour la souveraineté face à la dictature du dollar américain, le Brésil ne cherche pas à remplacer le dollar par le yuan. Le Brésil a ses propres ambitions pour créer une zone monétaire en Amérique latine.

Par Mondialisation.ca/ Alexandre Lemoine

Procès Tariq Ramadan en Suisse :
3 ans de prison, dont 18 mois avec sursis, requis contre lui

C'est sous la lumière crue des projecteurs que Tariq Ramadan a fait son grand retour au pays, dans sa Suisse natale, le 15 mai dernier. Escorté de sa cohorte d'avocats, il a emprunté non pas le chemin le menant vers les plateaux de télévision, mais celui vers le Tribunal correctionnel de Genève, afin de répondre aux graves accusations portées à son encontre par une plaignante helvète, désormais connue sous le surnom de «Brigitte». A l'orée de la soixantaine, le célèbre islamologue genevois, dont la chute fin 2017 fut vertigineuse et le conduisit tout droit en prison à Fresnes, pendant 10 longs mois de détention provisoire, a comparu devant la justice, durant deux jours retentissants, pour «viol» et «contrainte sexuelle».

Dans cette nouvelle affaire sordide qui éclabousse le prédicateur musulman déchu,

cette fois-ci de l'autre côté de la rive du lac Léman, la plaignante Brigitte, convertie à l'islam, l'accuse formellement de l'avoir entraînée dans une chambre d'hôtel à Genève, le soir du 28 octobre 2008. Ce fut le lieu de son véritable supplice. En effet, selon ses dires, elle y aurait subi des actes sexuels d'une extrême brutalité, vacillant sous une pluie de coups et d'insultes graveleuses. Comme tant d'autres, elle avait fait la connaissance du charismatique prédicateur, alors au faite de la gloire, lors d'une séance de dédicaces, à la fin d'une conférence, en septembre 2008. Des échanges épistolaires de plus en plus intimes s'étaient alors établis entre eux, notamment sur les réseaux sociaux. Le soir des faits, c'est autour d'une tasse de thé qu'elle avait accepté de rencontrer Tariq Ramadan

Par Le Journal de Genève



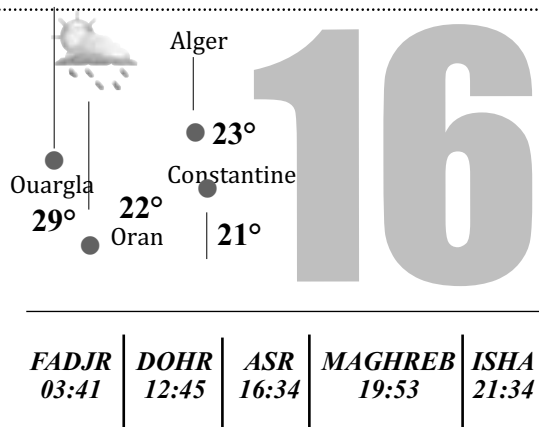
Les mots fléchés

SIGNE DISTINCTIF ABDIQUER		COMPAS- SION AUX ÉCHECS		ENFERMAIS INSTRU- MENT DE PÊCHE		MANQUE GNAGNAN		BON POUR ÊTRE PERDU
CORRIGERA UNE PHRASE SÉDUISANTS								
PAS LÀ-BAS		LES MEILLEURS INUTILITÉS						
			FATIGUÉ MOMENT				IMPÔT	
LIA METTRA EN TERRE					PORTEUR DE ROUES	POST SCRIPTUM		
								ENTRE 0:00 ET 12:00
POUR TENIR SAISIT						LA TIENNE PRONOM		
				AU SKI BOUQUINÉ				
RIVERAIN DU PÔ								POUR INDIQUER UN DOMAINE
ALLURE SE LÂCHE POUR S'ALLÉGER						RÈGLE		
				AVEC LES AUTRES				

COUPURE D'EAU DANS PLUSIEURS COMMUNES

de Cap Djinet. Ces travaux entraîneront un arrêt complet de la production. En conséquence, certaines communes connaîtront une interruption de l'approvisionnement en eau potable ce

jour-là. Il s'agit de : Kouba, Bir Mourad Raïs (les Sources), H'raoua, Aïn Taya, El Marsa, Reghaïa (Chebcheb Djafari, Hafarad et Korichi) et Bordj El-Kiffan, la région de Dergana.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 25 MAI 2023 // N°565 // PRIX 20 DA

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Saisie de grosses quantités de kif traité à travers les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de quantités de drogues s'élevant à plus de 6 quintaux de kif traité à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 17 au 23 mai en cours, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre

Des détachements de l'ANP "ont par ailleurs arrêté à Tamanrasset, In Guezzam et Djanet, 1.028 individus et saisi 20 véhicules, 164 groupes électrogènes, 176 marteaux piqueurs et 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite...

la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 83 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 42 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc et saisi 236 631 comprimés psychotropes", précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 12 éléments de soutien aux

groupes terroristes dans différentes opérations". Selon le même bilan, des détachements de l'ANP "ont, en outre, arrêté à Tamanrasset, In Guezzam et Djanet, 1 028 individus et saisi 20 véhicules, 164 groupes électrogènes, 176 marteaux piqueurs et 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", alors que "19 autres individus ont été arrêtés et deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 7 fusils de chasse, en sus de 11 quintaux de tabacs et 4 362 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à

travers le territoire national". Dans le même contexte, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 68 268 litres à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf", alors que "723 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national". "Ces opérations qui ont été exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multifforme, ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne le communiqué du MDN.

R.N.

COMMENT INTÉGRER LES ÉQUIPEMENTIERS DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

SPÉCIALISTES ALGÉRIENS ET ITALIENS EN DISCUTENT À TURIN

L'Ambassade d'Algérie en Italie organisera le 29 mai courant à Turin (capitale de la région du Piémont) un Forum économique dédié aux «perspectives de développement de l'industrie automobile en Algérie», visant à inciter les équipementiers italiens à développer leurs activités en Algérie après l'investissement engagé par le Groupe automobile «STELLANTIS». Le Forum sera organisé en collaboration avec l'Association nationale de la filière de l'industrie automobile italienne (ANFIA) et en partenariat avec le Groupe automobile «STELLANTIS». L'évènement entre dans le cadre du renforcement et de la diversification des relations de coopération et de partenariat algéro-italiennes et à la lumière de l'amélioration substantielle du climat des affaires en Algérie. Ce forum, auquel prendra part une centaine d'acteurs économiques et institutionnels algériens et italiens, constituera une grande opportunité pour les opérateurs des deux pays actuant dans la filière des composants automobiles d'explorer les voies et les moyens de coopération dans ce domaine et représentera un atout qui s'ajoutera aux séries d'accomplissements réalisés ces dernières années par les deux parties. A travers cette rencontre, la partie algérienne vise, d'une part, à promouvoir l'image du pays par la présentation des réformes structurelles opérées par le Gouvernement pour améliorer le climat des affaires, notamment l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire des investissements, et, d'autre part, à saisir la dynamique positive entraînée par le lancement officiel de la commercialisation de la marque FIAT en Algérie, le 19 mars dernier, pour inciter les équipementiers italiens à développer leurs activités en Algérie.

Y.B.

PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES À LA FACULTÉ DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

De plus en plus d'étudiants s'initient aux projets de recherche

Durant deux jours, la faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'université de Béjaïa a organisée du 22 au 23 mai 2023 à l'esplanade de la faculté les premières journées doctorales. Ces journées ont été organisées dans le cadre de l'activité commémorative de la Journée nationale de l'étudiant qui coïncide avec le 19 mai de chaque année, permettant aux étudiants de la faculté de présenter leurs différents travaux de recherche avec l'accompagnement des enseignants de l'université. Des présentations orales des affiches et des conférences ont été animées autour de plusieurs thématiques qui permutera aux doctorants de " se familiariser avec les travaux de recherche menés dans leurs

domaines et d'élargir leurs connaissances". La première journée, professeur KHODIR Madani, directeur du Centre de Recherche en Technologies Agroalimentaires a animé une conférence intitulée : La recherche documentaire de qualité en sciences humaines et sociales, suivi par professeur Merah Aissa, président du conseil scientifique de la faculté qui a animé une conférence intitulée : Gérer le temps de ma thèse. Pour la deuxième journée, deux conférences ont été organisées également, " Apport des savoirs psychologiques à la compréhension de la relation Directeur de thèse - Doctorant en contexte universitaire" animée par le professeur ZAABAR Salim. Enfin une deuxième conférence a été

présentée par professeur. Kassa IDJDARENE, Vice-Recteur de la formation supérieure de tourisme cycle, de ;habilitation universitaire et de la formation supérieure de Post-graduation- université de Béjaia, intitulée (Rédaction et publication d'articles scientifiques).

"Cette rencontre est très importante pour les docto-rants, afin de développer leurs compétences scientifi-que, de partager leurs idées, et d'obtenir des conseils de la part des enseignants-cher-cheurs" nous dit professeur BENKERROU Fiadh, vice-doyen chargé de la Post-Gra-duation et de la Recherche, de la faculté des Sciences Humaines et Sociales et prési-dent d'organisation.

I.Mehdaoui

ACQUISITION DE DIX AÉRONEFS PAR LEASING **AIR ALGÉRIE PROROGUE LE DÉLAI DE RÉCEPTION DES OFFRES**

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a prorogé, jusqu'au 29 mai, le délai de réception des offres relatives à l'opération d'acquisition de dix aéronefs sous forme de leasing, a affirmé ce mardi son porte-parole, Amine Andaloussi. L'avis de prorogation du délai, indique que « l'EPE/SPA Air Algérie informe les soumissionnaires intéressés par la consultation internationale n: 01/AH DG/2023, relative au leasing opérationnel (Dry lease) d'une flotte pouvant atteindre dix (10 aéronefs) que la date limite de réception des offres, fixée initialement au 22 mai 2023, a été prorogée jusqu'au 29 mai 2023 avant 12H00 (heure locale) ». Cette consultation internationale a pour objet le leasing opérationnel de 6 avions gros porteurs (quatre aéronefs A330-200/300 GE et deux A330-900), ainsi que 4 autres avions moyens porteurs de modèle (deux aéronefs B737-800 et deux B737-9 Max). Outre l'acquisition de 10 aéronefs par leasing, Air Algérie avait également lancé un marché pour l'acquisition d'une flotte de 15 aéronefs, dont l'attribution provisoire a été accordée aux constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus.

APS

WWW.LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ



@LEXPRESSDZ



TÉLÉ / FAX : 023-70-99-92